

3

sous la direction de
Jacques CAPDEVIELLE
René MOURIAUX

APPROCHE POLITIQUE DE
LA GREVE EN FRANCE
(1966-1988)

cahiers du



CENTRE D'ETUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE
Fondation Nationale des Sciences Politiques / Centre National de la Recherche Scientifique

CENTRE D'ETUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE

Fondation Nationale des Sciences Politiques
Centre National de la Recherche Scientifique
10, rue de la Chaise - 75007 PARIS
Tél. 45 48 63 18 / 45 49 50 50

sous la direction de :

Jacques CAPDEVIELLE
René MOURIAUX

avec la collaboration de :

Nadia DEHAN,
Elisabeth DUPOIRIER,
Guy LORANT, Guy MICHELAT,
Marie-Françoise MOURIAUX,
Françoise SUBILEAU

APPROCHE POLITIQUE DE LA GREVE EN FRANCE
1966 - 1988

octobre 1988

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Références.....	9
1. Conflit social et immigration : Le cas de la Cellophane.....	11
2. Le Mai des prolétaires à Usinor-Dunkerque.....	23
3. La grève du Joint français.....	37
4. La grève des cheminots 1986-1987 : La combativité à rebours de la cohabitation..	57
5. Sources statistiques et chronologie des grèves 1966-1987.....	75
6. Bibliographie.....	85

La saisie informatique et la réalisation de la maquette sont de
Raymonde Scafarto.

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

I N T R O D U C T I O N

Consacré à la grève, le cahier du CEVIPOF numéro trois rassemble quatre études de cas auxquelles sont ad-jointes un dossier documentaire sur les statistiques et les références bibliographiques. A travers des produc-tions qui s'étalent sur vingt ans, il est possible d'apprécier l'évolution du phénomène et de soumettre à la critique l'approche qui a inspiré les analyses réunies dans cet ouvrage.

En premier lieu, il convient de mettre l'accent sur la chronologie. L'histoire des grèves comporte des phases qui ne reproduisent pas les cycles économiques, sans être déconnectées d'eux (1). Les conflits étudiés dans les pages qui suivent appartiennent à deux périodes distinctes, 1966-1976 et 1976-1986.

L'année 1965, celle du ballottage du général de Gaulle, sert de repère parce qu'elle atteint le niveau le plus bas de l'activité gréviste en France depuis la Libéra-tion: 979.000 journées non travaillées ont été compa-tibilisées par le ministère du Travail. Une nouvelle "vague" (2) de conflits suit après ce creux, que l'on peut qualifier de luttes de la croissance troublée, alors que les précédentes (1958-1965) relevaient de la croissance euphorique (3).

La séquence 1966-1976 n'est évidemment pas d'un seul tenant. La grève générale de Mai-Juin 1968 la structure de telle sorte que nous avons une tripartition, la préhistoire, l'événement majeur, les suites de "68".

La grève de la Cellophane de Saint-Maurice (15 mars - 6 avril 1967) qui ouvre ce recueil n'a pas connu la renommée des luttes de la Rhodiaceta, de Caen et de Redon. Elle correspond bien à la combativité de l'époque, contre l'autoritarisme patronal et le blocage des salaires, avec un sens aigu de l'information. Que la CFDT ait été majoritaire dans l'entreprise n'est pas indifférent. L'article le note mais il laisse trop dans l'ombre le comportement de la CGT. Nulle polémique rétrospective en la matière: il s'agit de relever une lacune qui menace constamment l'analyse sociologique, la négation des pluriels au profit d'une forme unique ou dominante (4).

Mai 1968 réactive le mythe de la grève générale. L'arrêt de travail le plus considérable de toute l'histoire sociale française aboutit à des réformes limitées. Il a renforcé des tendances qui existaient antérieurement, sans fonder de nouveaux rapports de pouvoir ou de propriété. En ce sens, Mai 1968 est un événement intermédiaire (5). Là encore, l'attention doit porter sur la diversité des pratiques qui participent au même mouvement.

Antoine Prost a distingué (6) quatre grands types de grèves: celles d'entreprises sans syndicat, celles à direction CGT, celles à fondement anti-hiérarchique, celles enfin de visée participationniste ou autogestionnaire. Usinor-Dunkerque relève sans conteste du dernier modèle et la monographie qui lui est consacrée est sensible à la pluralité. Ne déplore-t-elle pas l'absence d'étude sur Usinor-Trith ou Usinor-Denain qui renvoient à des expressions ouvrières plus traditionnelles? Ce qui manque au papier consacré au conflit d'Usinor-Dunkerque, très centré sur la stratégie des syndicats, c'est l'examen, difficile, de la participation des salariés et de l'interaction entre le combat local et le mouvement national.

L'après-mai valorise les conflits. Les "gauchistes" cherchent à damer le pion à la CGT et à conduire la CFDT là où Edmond Maire ne l'envisage pas. Des noms symbolisent cette période post-soixante-huitarde: Férodo, Péchiney, les Nouvelles galeries de Thionville. Lip en 1973 marque un sommet (7). Le gauchisme décline ensuite. Charles Piaget ne parviendra pas à être candidat à l'élection présidentielle en 1974 tandis que la L.C.R. a abandonné sa stratégie d'affrontement et que la G.P. s'est dissoute. Les extraits du livre de Jacques Capdevielle, Elisabeth Dupoirier et Guy Lorant que nous reproduisons situent la grève du Joint Français de 1972 dans le contexte du romantisme "gréviculteur" et de la recherche de son dépassement sur le terrain électoral. Le regret qui peut être formulé à l'égard de ce travail, c'est de ne pas situer la grève bretonne par rapport aux autres. 3.900.000 journées non travaillées en 1972: combien l'ont été dans un climat effervescent comme celui du Joint Français?

Après le mai des banques et la révolte des idiots PTT (1974), après le Parisien Libéré (1975), le contexte des luttes change.

A partir du sommet de 1976, le nombre de grève ne cesse de diminuer pendant la période qui suit. Passé le conflit de la sidérurgie de la Lorraine (8), les sociologues se concentrent sur les transformations de la négociation et l'expression directe des salariés.

Les grèves des immigrés dans l'automobile sont quasiment abandonnées aux spécialistes de l'islam en France (9). Le renversement de la culture soixante-huitarde est consacré par la déclaration d'Edmond Maire: "La mythologie réduisant l'action syndicale à la grève a vécu". Tout le monde avait entendu que la lutte collective était renvoyée au musée social (10). La grève des cheminots ébranle les certitudes naissantes concernant l'extinction des luttes revendicatives.

L'intérêt du conflit de l'hiver 86-87 ne réside pas seulement dans la réactivation de la culture gréviste, il se situe dans la manifestation de tendances nouvelles parmi les salariés en mouvement. A ce titre, il se situe à cheval sur deux périodes. Le refus ambivalent de la crise des années 76-86 - confiance majoritaire dans le programme commun chez les salariés, acceptation d'une austérité inéluctable - fait place à une redécouverte des inégalités dans l'effort avec le souci d'être maîtres de l'action engagée.

La mise en place de coordinations à l'instar du mouvement étudiant manifeste moins la post-modernité que l'affaiblissement des organisations syndicales, le "ras-le-bol" à l'égard de la division.

Les travailleurs de Michelin, de la SNECMA, de Saint-Nazaire, les affrontements de l'été avec l'imprimerie Jean Didier et Gardanne font preuve, au cours du premier semestre de 1988, des mêmes réactions. Et les premières statistiques disponibles indiquent une remontée du nombre des journées non-travaillées (11). Le patronat déplore: "nous sommes redevenus 'grévopositifs'" (12).

La contribution consacrée au mouvement des cheminots, assez descriptive, laisse pressentir qu'elle opère un tournant entre les grèves de la "crise troublante", à celles de la "crise inégalement subie". Ses limites résident dans l'insuffisante élucidation des bases de la lutte revendicative.

Avec l'extension du salariat, l'établissement d'une consommation de masse, avec le développement du tertiaire et l'internationalisation des échanges, l'horizon des demandes sociales évolue.

La compatibilité d'une réclamation catégorielle ou sectorielle avec les intérêts des autres salariés est à établir de manière plus systématique que par le passé. Les travailleurs acceptent qu'une partie du produit de leur travail soit réservée aux investissements. Ils demeurent attentifs à ce que leur revenu se maintienne, que leurs conditions de vie s'améliorent avec la progression des techniques et de la productivité. Ils

aspirent aussi à réduire leur subordination. Autrement dit, les sources de conflit industriel sont loin d'être taries.

Etre attentif à la "conflictualité" dans la sphère économique conduit aussi à considérer les effets du conflit social dans le champ politique (13).

Toute grève n'est pas immédiatement politique. Il arrive qu'elle le devienne, ainsi que le montrent les quatre cas étudiés. La lutte de la Cellophane de Saint-Maurice est un des premiers signes de la mobilisation des immigrés, de leur volonté de prendre la parole dans la société d'accueil qui pourra aller jusqu'à réclamer le droit de vote, au moins pour les élections municipales. L'interdiction d'accéder à la direction des syndicats sera levée par la loi du 28 octobre 1982.

La lutte d'Usinor-Dunkerque s'inscrit dans le mouvement de Mai 1968 dont la généralité a mis en cause l'autorité des pouvoirs publics. Manifestation d'O.S., dure et longue, le conflit du Joint Français attaque la politique de décentralisation et se radicalise en raison des stimulations gauchistes.

L'étude conduite par Jacques Capdevielle, Elisabeth Dupoirier et Guy Lorant met aussi en évidence la complexité des relations. La lutte économique ne conduit pas nécessairement à une expression électorale à gauche. Enfin, le conflit des cheminots a manifesté les limites de l'autonomie de gestion d'une entreprise publique au moment où le gouvernement se prévalait de la doctrine de l'Etat "modeste".

L'approche politique des grèves n'épuise pas leur réalité. Sensibles aux insatisfactions et à l'inégalité du rapport salarial, ceux qui le pratiquent pensent que l'affrontement ouvert demeure une possibilité et les enjeux de la société civile accèdent tôt ou tard à la sphère politique. Sans songer prétendre à l'exhaustivité ni à la systématité, les quatre contributions réunies dans ce cahier ne jalonnent pas seulement l'évolution des pratiques grévistes entre 1966 et 1988, elles incitent à s'interroger, selon une formule de Guy Caire, sur "la permanence et la nouveauté de la grève" (14), manifestation polymorphe des tensions de la société salariale, le plus souvent en amont de la vie politique, jamais totalement en marge d'elle.

Jacques CAPDEVIELLE
René MOURIAUX

NOTES

- (1) BOUVIER (Jean).- Mouvement ouvrier et conjonctures économiques, Mouvement social n°48, juillet-septembre 1964, pp.3-30.
- (2) Terme utilisé par Guy Caire. CAIRE (Guy).- La grève ouvrière. Paris, Ed. Ouvrières, 1978, pp.38-49.
- (3) Après les grèves de l'Occupation et la grève insurrectionnelle de 1944, nous avons les grèves de la pénurie et de la reconstruction (1947-1957).
- (4) VERRET (Michel).- Communismes et sociétés ouvrières. Réflexions sur des pluriels, Communisme n°15-16, 4ème trimestre 1987, pp.24-33.
- (5) CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René), Mai 68. L'entre-deux de la modernité. Histoire de vingt ans. Paris, Presses FNSP, 1988, 317 p.
- (6) PROST (Antoine).- Les grèves de Mai-Juin 68, L'Histoire n°110, avril 1988, pp.34-46.
- (7) Ambigu. La stratégie de la contre-proposition industrielle fait son apparition.
- (8) DURAND (Claude).- Chômage et violence. Paris, Galilée, 1981, 293 p.
- (9) MOURIAUX (René), WIHTOL de WENDEN (Catherine).- Syndicalisme français et Islam, Revue française de science politique, 32, n°6, décembre 1987, pp.794-819.
- (10) MOURIAUX (René).- La culture syndicale face à l'entreprise, in VERDIE (Minelle), L'état de la France et de ses habitants. Paris, La Découverte, 1987, p.340.
- (11) DEBON (Claude).- Moins de grèves ?, Collectif n°6, juin 1988, p.16.
- (12) Déclaration de Pierre Guillon, vice-président du CNPF, le 3 mai 1988. Le Monde, 3 mai 1988. La CGT retourne le constat : "Nous sommes tous des grévopositifs", Vie Ouvrière, 9 mai 1988. Sur les grèves 1986-1987, voir aussi LINHARDT (Danièle), MALAN (Anne), AUZIAS (Claire).- Les jeunes et le syndicalisme. Synthèse. Paris, CNAM, 1988, 82 p.

"Bouclé" en juillet 1988, le cahier du CEVIPOF n°3 n'aborde pas les conflits postérieurs au premier semestre 1988. Signalons cependant le titre de la "Une" du Parisien Libéré (11 octobre 1988) qui utilise le registre de la pathologie: "Service public: le virus de la grève".

- (13) MOURIAUX (René).- Syndicalisme et politique. Paris, Ed. Ouvrières, 1985, pp.138-145.
- (14) CAIRE (Guy).- Permanence et nouveauté de la grève, Etudes, décembre 1972, pp.661-675.

REFERENCES DES DOCUMENTS REPRODUITS DANS LE CAHIER

CAPDEVIELLE (Jacques), DUPOIRIER (Elisabeth), LORANT (Guy).- La grève du Joint Français. Paris, Presses FNSP, 1975, 166p. Introduction: pp.7-15. Conclusion: pp.152-159.

CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René).- Conflit social et immigration: le cas de la Cellophane, Projet n°22, février 1968, pp.170-178.

CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René).- Union versus government: the railroad strike of winter 1986-7 and the state of French unionism, Contemporary France, vol.2, 1988, pp.26-38.

DEHAN (Nadia), MICHELAT (Guy).- Base de données sur les enquêtes par sondage, CEVIPOF.

MOURIAUX (Marie-Françoise), MOURIAUX (René).- Le Mai des prolétaires à Usinor-Dunkerque, Politique aujourd'hui, février 1970, pp.29-43.

MOURIAUX (René), SUBILEAU (Françoise).- Bibliographie sur le syndicalisme des salariés en France (1945-1985). Paris, CEVIPOF, 1986, 27 p. Les grèves: pp.20-24. Mise à jour par René Mouriaux.

MOURIAUX (René), SUBILEAU (Françoise).- Données statistiques concernant le syndicalisme des salariés en France (1945-1986). Paris, CEVIPOF, 1986, 40 p. Les grèves: pp.23-36. Mise à jour par René Mouriaux.

CHAPITRE I

LE CAS DE LA CELLOPHANE

(Projet n°82 - février 1968 - pp.170-178)

conflit social et immigration : le cas de la cellophane

Jacques Capdevielle et René Mouriaux

« Phénomène fluide et malaisé à appréhender » (R. Gubbels), la grève ne se définit pas qu'en terme d'arrêt du travail. A l'heure où O Salto est projeté sur les écrans, un cas concret permet de mieux apprécier la condition des travailleurs migrants en France et les aménagements juridiques qu'il serait souhaitable d'envisager pour protéger leurs représentants.

« Trois travailleurs portugais ont été licenciés à la Cellophane de Saint-Maurice-de-Beynost » (compte rendu de presse). L'information moderne oblige à de tels raccourcis. Quelques lignes rendent compte de mois d'action, d'aspects multiples de la vie d'une collectivité. Le concret vécu est desséché. A la limite, l'intensité du flash qui illumine l'événement aveugle sur sa véritable configuration.

Le conflit de Saint-Maurice-de-Beynost mérite qu'on s'y arrête parce que la grande grève qui l'a illustré a été remarquablement organisée et que les « retombées » de cette explosion sociale semblent également exemplaires, spécialement sur le sort des travailleurs étrangers en France (1).

Conflit social à Saint-Maurice-de-Beynost

Saint-Maurice-de-Beynost est situé à une dizaine de kilomètres de Lyon. Le nouveau découpage départemental entre l'Ain et le Rhône a maintenu la commune dans l'arrondissement de Bourg-en-Bresse. Le dernier recensement fixait la population à 2.011 habitants. En 1968, le chiffre tourne autour de 3.000, avec un millier environ d'étrangers de différentes nationalités.

(1) Cette étude repose sur les documents écrits disponibles (communiqués des parties intéressées, déclaration de l'épiscopat, articles de journaux, tracts syndicaux, etc.) et sur des interviews effectuées auprès de notabilités locales. Pour ce travail, il n'a pas été possible d'obtenir une entrevue avec la direction, tant locale que parisienne.

Le paysage, surtout en hiver, engendre la tristesse. Les HLM en arrière de la route nationale se détachent sur un horizon de montagnes grises. Le long de l'axe routier s'égrenent des maisons individuelles et de rares cafés ou boutiques. Une petite dizaine de commerçants assurent les transactions quotidiennes. Les agriculteurs sont encore nombreux. La mairie contient l'école primaire. De l'autre côté de la nationale, des habitations et surtout un gros cigare dont la fumée se mêle aux nuages sombres. La cheminée unique manifeste la prédominance économique de la seule entreprise de Saint-Maurice, la Cellophane. Une route spéciale a été construite à son intention. Elle conduit directement de la nationale aux grilles de l'usine, enjambant la voie ferrée qui double l'axe routier. A l'entrée, deux panneaux : « La Cellophane, Usine de Saint-Maurice. Plastiques semi-ouvrés ».

Son installation, en fait, est récente. Elle remonte à 1960, dans les locaux d'une usine de textile. CIPSO puis la Cellophane succédaient à la Société lyonnaise de textile (SLT) qui avait fermé ses portes depuis un an. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'un licenciement collectif frappait les travailleurs de Saint-Maurice. Une autre usine avait interrompu son activité en 1936 et pendant trois ans aucune autre ne l'avait relayée. L'instituteur de l'époque se rappelle avec précision l'ébranlement psychologique qui en résulta chez ses élèves : nervosité, anxiété, délinquance.

Dans ce grand village au sud des Dombes, l'entreprise domine. La quitter, c'est devoir chercher du travail à Lyon et supporter les inconvénients des déplacements. La mobilité est freinée par la crise du logement dans la cité rhodanienne. La société qui gère les HLM appartenant autrefois à la SLT n'exerce pas de pression sur les locataires mais son existence contribue à accroître l'impression de dépendance. La municipalité apolitique entretient de bons rapports avec la direction de l'usine. Les cadres pour la plupart ne résident pas à Saint-Maurice même, de sorte que la population ouvrière se trouve, pour ainsi dire, ramassée sur elle-même avec pour seul vis-à-vis l'usine et ses relais inévitables.

L'entreprise emploie environ 700 personnes : 25 cadres, 200 mensuels, 470 ouvriers. Les émigrés représentent près de 20 % de l'ensemble, avec 19 nationalités différentes mais comprenant une forte proportion de Portugais. La plupart d'entre eux ont été embauchés sur l'initiative de l'entreprise qui les a recrutés au Centre d'accueil portugais, près de la gare d'Austerlitz, à Paris. Le syndicat qui regroupe le plus d'adhérents est la CFDT. L'audience de la CGT s'avère moindre. Aux élections du comité d'entreprise, le rapport des forces entre les deux centrales s'établit à 60 et 40 % des suffrages exprimés. L'accord confédéral du 10 janvier 1966 est pratiqué de façon très honnête.

Depuis l'installation de l'usine de plastiques, la vie syndicale a été calme. Revendications et promesses s'échangeaient sans coup de semonce. La direction déclarait que cinq années étaient nécessaires

pour l'amélioration des salaires. Les syndicats n'entreprenaient aucune action d'envergure. En 1966, des débrayages avaient lieu à trois reprises, les 17 mai, 14 juin et 23 novembre. Le 1^{er} février 1967, la Cellophane répond à l'appel des deux confédérations CGT et CFDT : 24 heures de grève punctuent l'accord intervenu dans les textiles artificiels le 31 janvier au plan national.

La direction ne perçoit-elle pas l'irritation des travailleurs ? Bien loin de répondre aux revendications sur l'amélioration des primes de rendement, elle entend reporter jusqu'en septembre leur prise en considération. Son calcul se heurte à la détermination des syndicalistes dont la longue attente déçue s'est transformée en volonté de se battre. Le 28 février, Rhodiaceta de Besançon a cessé le travail. Le conflit s'étend rapidement aux usines de Vaise, Belle-Etoile et Péage-de-Roussillon (2).

Profitant de ce climat, les syndicats locaux CGT et CFDT lancent un appel à la grève. « A partir de ce soir 20 h, grève du personnel de l'usine de Saint-Maurice » (tract « Dernière minute », du 15 mars 1967). La direction refuse de négocier parce que le piquet de grève en place porte atteinte à la liberté du travail. L'intervention du préfet de l'Ain permet une première réunion de conciliation, le 19 mars. Le règlement échoue sur le préalable : retrait du piquet de grève, condition de toute discussion. De même le mardi 21. Le 22 un accord était réalisé sur le plan national entre les délégations de salariés et le syndicat patronal du textile artificiel, réunis au ministère des Affaires sociales. « A la Cellophane, à Saint-Maurice-de-Beynost, l'activité reste paralysée » (*Le Monde*, 23 mars 1967). Les syndicats de Saint-Maurice entendent ajouter à l'accord national un règlement de problèmes propres à l'usine. La direction compte sur la lassitude pour obtenir une reprise du travail qui impliquerait un désaveu par la base des représentants syndicaux. Une lettre adressée à tous les travailleurs de l'entreprise précisait : « Alors que la libre circulation dans l'établissement, du fait d'une minorité, n'est pas assurée, la Direction ne peut être tenue pour responsable d'une situation qui met gravement en péril la vie de cet établissement et partant de vos moyens d'existence ».

Entre temps, plusieurs manœuvres avaient été tentées pour faire avorter le conflit. Une lettre avait invité les ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise) à se désolidariser des grévistes. Un syndicat jaune - le SNTA (syndicat national des textiles artificiels) - était suscité. Surtout on s'était proposé de dissocier les Portugais des travailleurs français. L'aumônier de la mission portugaise leur avait déconseillé un temps de poursuivre la grève. Une convocation à la mairie visait à les impressionner. Les porte-parole portugais ne se laissèrent pas ébranler et l'unité des travailleurs permit le succès dans

(2) Cf. Monique BELLAS, « Foyers de grèves », *Projet*, n° 15, 5-1967, pp. 611-614.

l'épreuve de force. La solidarité CGT-CFDT, français-immigrés, ne se démentit pas.

D'autres facteurs intervinrent. Une grève de 23 jours ne se déroule pas sans qu'une organisation poussée ne la rende possible. Dans le cas du conflit de Saint-Maurice, les syndicalistes avaient mis en place une machine bien huilée. Leur effort s'était déployé dans quatre directions. D'abord le piquet de grève. En s'installant sur le terre-plein qui se situe devant les grilles de l'usine, les syndicalistes contrôlaient l'entrée de tout individu. Plusieurs tentes avaient été dressées, une pour le PC, une pour la sonorisation, une troisième pour les renseignements.

Chaque matin une réunion publique permettait de faire le point. Nous abordons le second trait caractéristique de la grève : la technique de l'information a été particulièrement soignée. Au niveau local, les grévistes et la population de Saint-Maurice étaient mis au courant des dernières péripéties avec une très grande rapidité. Un pool de dactylos avait été constitué et dans le minimum de temps 2.000 tracts étaient disponibles. Des équipes de distribution les acheminaient ensuite aux intéressés. Au niveau régional, la presse recevait les communiqués et *La Voix de l'Ain*, *Le Progrès de Lyon*, *Dernière Heure* firent largement écho au conflit. Les syndicats firent appel aux notabilités. Mgr Fourrey, évêque de Belley, tint à marquer « sa sympathie à tant de foyers éprouvés ». Le conseiller général, M^e Dubuis, centre démocrate, s'est dépensé pour favoriser le règlement du conflit en télégraphiant au préfet de l'Ain, en écrivant au ministre des Affaires sociales, en intervenant auprès de la direction de l'usine et du député-maire de Bourg pour qu'il joigne ses efforts aux siens. Le député V^e République, M. de la Verpillère, a effectué des démarches auprès de la direction, de l'administration préfectorale et du ministère intéressé. Il a témoigné de sa solidarité en versant à la caisse de grève. Sur le plan national enfin, les syndicalistes essayèrent d'atteindre l'opinion. Ils y parvinrent davantage en novembre puisqu'ils tinrent une conférence de presse durant le congrès de la CFDT à laquelle firent écho *Le Monde* par un entrefilet, *La Croix* et *Témoignage chrétien* par des articles plus conséquents. Que la position de pointe ait été tenue par la CFDT à son incidence sur le réseau de communications qui est emprunté.

De grandes manifestations ont été organisées, à la préfecture de Bourg, sur la route nationale, au siège à Paris. Les syndicats avaient aussi envisagé une démonstration lors de l'arrivée de M. Rivain à l'aéroport de Bron. Cette dernière menace a été prise au sérieux. Elle montre qu'avec le don de l'organisation les syndicalistes possédaient celui de l'opportunité. La direction n'a pas toujours compris comment les informations de ce genre pouvaient parvenir jusqu'aux représentants des travailleurs.

Enfin les organisateurs de la grève eurent à répondre au problème le plus ardu, celui des finances. La caisse de grève CFDT n'a pas joué au cours du conflit. Le nerf de la guerre a été dispensé par le « Comité de soutien intersyndical » mis sur pied. Des dons en nature étaient distribués - petits déjeuners pour les enfants chaque-matin, sandwiches pour le piquet de grève, système de bons pour les visites chez le médecin. Des collectes furent organisées dans tout le département et à Paris devant le siège social. Il reste que 23 jours de grève demeurent un énorme effort et que tous les foyers se sont ressentis des sacrifices imposés par la lutte.

Souligner la qualité de l'organisation ne signifie pas que cette grève presque modèle de ce point de vue ait été lancée comme un exercice de style. « Nous ne faisons pas la grève par plaisir » ne cessèrent de proclamer les responsables syndicaux. Des revendications étaient posées et une négociation eut lieu. Il convient d'ailleurs de signaler que la fédération CFDT apporta une aide non négligeable aux syndicalistes locaux. Ceux-ci se trouvaient affrontés à des problèmes nouveaux et reconnaissent volontiers que le conflit s'éternisant, la fatigue morale et physique menaçait parfois de les « buter ». Il faut se représenter quelle a été la vie des militants pendant ces 23 jours. L'un d'eux nous avouait n'avoir vu sa femme que deux heures au cours des trois semaines du conflit. Les responsabilités sont énormes, les pressions multiples, les manœuvres à déjouer incessantes. Les traces de la lutte ne s'effacent pas en un jour.

D'autant moins que la direction a opté pour la contre-offensive. Sur trois plans. En premier lieu, elle est revenue sur le protocole d'accord du 6 avril 1967. Parmi les neuf points, le plus important concernait la prime de rendement. Il était entendu que les éléments de son calcul seraient définis avant le 1^{er} octobre. Examinés en commissions d'atelier, les barèmes permettraient d'accorder des primes dépassant 36 %, dont la simplicité mettrait le personnel en mesure « de procéder lui-même au calcul de son gain ». Or les 26, 27 et 28 juillet, la direction convoquait les commissions des trois principaux ateliers pour présenter le projet avant de l'appliquer, non pour le soumettre à la critique. Les modalités retenues : respect de l'esprit d'équipe, qualité du travail fourni, économie matière, ne répondent pas selon les syndicats au principe retenu de « barèmes de primes, clairs, simples et précis ».

Ensuite, la direction a entendu semer la crainte en menaçant les représentants syndicaux et en procédant à une douzaine de licenciements. L'un d'eux se produisit le 24 octobre. Il atteignait un ouvrier coupable d'une plaisanterie anodine mais surtout d'avoir été actif au mois de mars. Un débrayage s'en suivit. Le 27, deux représentants syndicaux étaient assignés devant le tribunal de grande instance pour

entrave à la liberté du travail. Ils s'y rendirent pour s'entendre annoncer officiellement que l'assignation était retirée. Néanmoins une lettre d'avertissement sévère pour absence injustifiée était adressée aux deux hommes avec menace de licenciement si cela se reproduisait. Le 31 octobre trois ouvriers portugais étaient licenciés. Il s'agissait des porte-parole qui s'étaient mis en avant au cours de la grève de mars. Les motifs invoqués sont matériellement faux et l'affaire est portée en prud'hommes.

L'effervescence ne cesse pas. Le changement de directeur annoncé le 2 novembre augmente le sentiment d'insécurité. Les responsables syndicaux se demandent parfois s'ils parviendront à retenir leurs troupes sur le chemin de la violence. L'attaque menée contre les Portugais les plus insérés dans le milieu français et les mieux à même d'exposer les revendications de leurs compatriotes parce qu'ils parlent le français ne correspond-elle pas à la politique du pire qui supprime les interlocuteurs valables pour ne laisser d'autre issue que du côté de l'anarchie ? Car c'est bien le problème des travailleurs étrangers qui donne son relief particulier au conflit de Saint-Maurice-de-Beynost.

Le droit du travail français et les immigrés

Le problème des immigrés se pose différemment dans chaque nation de l'Europe dite développée (3). En France, de 1960 à 1966, le rythme d'immigration s'accélère (4), avec une croissance de l'apport clandestin. Depuis les accords d'Evian, l'afflux algérien diminue. Selon les estimations du V^e Plan, « on a évalué à 325.000 travailleurs l'apport de l'immigration nette à la population active pour la période 1965-1970 » (5).

Environ deux millions de salariés vivent donc actuellement en France tout en possédant une nationalité étrangère. En dehors des Italiens et des frontaliers belges, tous les autres ne relèvent pas des dispositions préférentielles existant à l'intérieur de l'Europe des six : Espagnols, Portugais, Nord-Africains, Noirs, Turcs, Grecs, Polonais, Yougoslaves, etc.

Depuis 1945, la doctrine des confédérations syndicales n'a guère changé. La centrale du square Montholon a constamment évoqué le problème. L'insistance se fait plus forte depuis 1966. Les positions ne diffèrent guère de celles des cégétistes. Celles-ci ont connu une certaine évolution depuis 1945. Mis à part le moment où elle espérait, en 1946, que l'Office national de la main-d'œuvre permettrait une politique

(3) Cf. par exemple, pour la Grande-Bretagne, René MOURIAUX, « Grande-Bretagne : un livre blanc sur l'immigration de couleur », *Revue de l'Action Populaire*, n° 191, sept.-oct. 1965, pp. 1004-1007.

(4) Cf. Geneviève VAILLAND, « Travailleurs étrangers à Paris », *Revue de l'Action Populaire*, n° 184, janvier 1965, pp. 51-62.

(5) Cf. V^e Plan, tome II, p. 7.

adéquate sous l'égide du ministre A. Croizat, la CGT s'est constamment élevée contre toute nouvelle entrée de main-d'œuvre étrangère, du 27^e congrès au 33^e inclus. Le 35^e consacre l'abandon de ce thème. Par contre, la lutte contre le racisme n'a cessé d'être menée de 1945 à 1968. La CGT insiste pour que les revendications particulières du groupe des immigrés soient intégrées parmi les autres revendications de la classe ouvrière. Cela signifie que, sur le plan de l'organisation syndicale, l'existence de groupes de langue, de commissions spécialisées, aille de pair avec l'insertion des militants immigrés au sein des syndicats. De plus, l'institution d'un statut de l'immigré est à nouveau réclamée à partir de 1967, alors que cette exigence, formulée en 1946, disparaissait en 1953 sans doute parce que la prédominance du groupe algérien la rendait moins urgente. Les dispositions concernant les ressortissants de la Communauté économique européenne allaient dans le même sens. C'est l'afflux des immigrés des pays tiers qui a relancé l'idée d'un statut que le Parti communiste essaie de faire déboucher sur le plan parlementaire. La CGT demande pour les immigrés l'égalité des droits dans tous les domaines et spécialement dans celui des libertés et droits syndicaux. Elle réclame que tous les immigrés puissent accéder aux responsabilités syndicales et aux fonctions professionnelles électives.

Les positions confédérales s'expliquent-elles dans les faits ? Depuis le début de ce que les délégués de la Cellophane appellent la « riposte patronale », depuis septembre, douze licenciements ont eu lieu dont six de Portugais marqués syndicalement lors de la grève du mois de mars. Cet exemple montre que l'égalité de traitement, si souvent affirmée, entre les travailleurs français et étrangers, se vide de son contenu dès que l'on quitte le domaine des intentions pour interroger la réalité.

Certes, de tout temps et en tout lieu, la notion d'ordre public a toujours constitué une tentation pour le pouvoir soucieux de garantir les droits acquis ou, si l'on préfère, le « bien commun » dont il a la garde. Omniprésente dans toute construction juridique, cette notion d'ordre public permet de mettre en échec la règle de droit normalement applicable ; elle permet que « l'état de droit, un instant, redevienne un état de police ou d'arbitraire » (6) ; si cette notion dans le cas présent semble s'atténuer en ce qui concerne les ressortissants de la Communauté européenne, il est loin d'en être de même à l'égard des immigrés venant des pays tiers. Cette notion d'ordre public peut être critiquée ou défendue, elle peut exister à l'état brut ou être aménagée à l'aide de recours administratifs ou contentieux (ces derniers ne portant généralement pas sur le fond mais sur les procédures suivies). C'est un

(6) Gérard LYON-CAEN, *Cours de droit social européen. Les cours du droit*, Paris, 1966-1967, p. 252.

autre point de droit qui nous retiendra ici : l'article 4, alinéa 3 du Code du travail français.

Aux termes de cet article, les travailleurs étrangers ne peuvent ni participer à l'administration d'un syndicat, ni être délégués du personnel ou membres des comités d'entreprise. Ils peuvent seulement adhérer à une organisation syndicale et participer comme électeurs à l'élection des délégués du personnel. Sur la question de l'éligibilité comme délégués, deux catégories de travailleurs privilégiés échappent à cette interdiction : peuvent en effet être élus délégués du personnel, les travailleurs ressortissants d'un des six pays de la Communauté ou les travailleurs ressortissants d'un pays tiers lorsqu'ils sont détenteurs d'une carte de « résident privilégié » et travaillent depuis au moins trois ans dans l'entreprise (ce délai n'ayant pas un caractère d'ordre public).

Nous nous trouvons donc devant une anomalie juridique et une impasse.

Une anomalie juridique : les travailleurs étrangers ne peuvent accéder à des postes de responsabilité dans les syndicats, personnes morales de droit privé, mais ces mêmes travailleurs pourraient, s'ils en avaient les moyens financiers, accéder à la direction de sociétés anonymes, autres personnes morales de droit privé. En 1967, le droit syndical français vit encore sur l'héritage de la loi de 1884 et des législations ultérieures, dans la crainte que quelque machination étrangère ne mette la main sur nos organisations syndicales.

Une impasse : toute une partie de la main-d'œuvre immigrée se trouve privée de la protection dont bénéficient les délégués, à moins que ces militants n'obtiennent une carte de résident privilégié. Or précisément, dans la délivrance de cette carte, l'autorité administrative française, si elle est soumise à certaines conditions nécessaires, n'en conserve pas moins pour sa décision finale un pouvoir discrétionnaire qui, sauf vice de forme, ne tombe pas sous le contrôle du juge administratif. Si l'on rappelle en plus que parmi les conditions nécessaires, la demande de carte de résident privilégié doit être accompagnée d'un dossier comprenant les avis consultatifs de l'employeur et de l'inspecteur du travail, on comprend que les immigrés s'exprimant le mieux en français, qui sont les plus susceptibles de s'intégrer au sein des travailleurs français, soient peu enclins à se marquer syndicalement.

Il faut signaler quelques accords (notamment dans le bâtiment, l'alimentation, la métallurgie, la chimie, la sidérurgie) dans des entreprises du Rhône, de l'Hérault, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis (7). Des accords d'entreprises permettent à des immigrés extérieurs à la Communauté

(7) Maurice COHEN, *Le statut des représentants du personnel après la loi du 18 juin 1958*. Supplément. Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris 1967, p. 855.

et non titulaires de la carte de résident privilégié d'être délégués du personnel ou membres des comités d'entreprise. On remarquera qu'il s'agit d'entreprises situées dans des régions à implantation syndicale relativement forte, mais qu'elles ne relèvent pas toutes de branches où la main-d'œuvre immigrée serait particulièrement nombreuse ; cela soulignerait l'importance de l'action des syndicats nationaux dans l'application effective de l'égalité de traitement.'

A l'heure où l'on parle beaucoup de participation effective des travailleurs aux entreprises, ne serait-il pas souhaitable que le législateur consacre la participation de tous les travailleurs, sans discrimination de nationalité, au syndicat de leur choix ?

Jacques CAPDEVIELLE
et René MOURIAUX.

CHAPITRE II

LE MAI DES PROLETAIRES A USINOR-DUNKERQUE

(Politique aujourd'hui, février 1970 - pp.29-43)

.....

le mai des prolétaires

à

USINOR DUNKERQUE

marie-françoise et rené mouriaux

Nous avions, dans notre numéro d'août-septembre 69, annoncé que nous poursuivrions par des analyses ponctuelles l'étude en profondeur du Mouvement de mai 1968. La monographie qui suit procède de cet effort.

Que s'est-il passé en mai-juin 1968 dans les usines ? L'absence de monographies précises se fait sentir (1). Quelle influence sur les rapports sociaux la grève générale a-t-elle exercé par la suite ? Double question à laquelle nous n'avons pas la prétention de répondre pour Usinor-Dunkerque : il faudrait avoir accès à des documents que ni les directions d'entreprise, ni les pouvoirs publics ne sont décidés à communiquer. Nous nous contenterons ici d'exploiter les informations que la presse a fournies sur les événements survenus dans l'entreprise de mai 1968 à octobre 1969 (2).

1. A la bibliographie dressée par D. Woronof dans *Politique* aujourd'hui août-septembre 1969, n° 8-9, pp. 13-24, nous n'ajouterons que deux titres :

BLANCHERIE (Josette), etc. Les événements de mai-juin 1968 à travers cent entreprises, Paris, Centre National d'Information pour la productivité des entreprises, s.d. (1968), 68 p.

BACOT (Paul). La C.F.D.T. et les grèves de mai-juin 1968 dans la Région Lyonnaise Lyon, A.G.E.L., 1969, 110 p.

2. Toutes les indications nominatives sont tirées de la presse et mentionnées comme telles. Nous avons procédé à des interviews auprès des protagonistes ; nous n'en faisons pas mention dans cette étude mais ils seront utilisés dans un autre article qui publiera la revue *Sociologie du Travail*. Ils nous ont néanmoins servi dans l'analyse présentée pour contrôler l'information recueillie dans la presse.

Notre démarche sera fidèle à la structure temporelle. Après un rappel de la situation antérieure au mois de mai 1968, nous présenterons le conflit de trente-six jours et nous terminerons par l'analyse des conséquences, notamment sur les quarante et un jours de grèves sectorielles qui se sont déroulées depuis.

le fleuron de la sidérurgie française

Cinq traits caractérisaient Usinor-Dunkerque avant la grève de mai-juin 1968.

C'était une usine récente. L'implantation a commencé en 1959. Les travaux se sont étendus jusqu'en 1963 et le 23 décembre de cette année-là la première bobine était laminée au train continu à chaud. L'entreprise « tournait » donc depuis près de quatre ans lorsque la vague des grèves l'a atteinte comme l'ensemble des usines françaises. Les syndicats n'avaient pas plus de passé que l'établissement industriel. La C.F.D.T. (alors C.F.T.C.) et F.O. avaient présenté leurs premiers candidats au Comité d'établissement en novembre 1961, la C.G.T. en 1962. Comme tout ce qui débute, du côté patronal comme du côté syndical, Usinor-Dunkerque avait un parfum de nouveauté et portait les observateurs à relever les traces du changement.

D'autant plus qu'Usinor était à la pointe de la technologie sidérurgique. Appartenant aux unités construites au bord de la mer comme à Tarente et bientôt à Fos, Usinor-Dunkerque produit 2,5 millions de tonnes par an. Elle occupait 4 700 personnes environ. Serge Mallet forçait donc considérablement les chiffres lorsqu'il prétendait que le nouveau complexe « n'utilisera que huit cents ouvriers pour assurer une production identique à celle des dix-huit mille sidérurgistes de Denain » (3). La fierté d'Usinor-Dunkerque est de disposer d'un train à bande de près d'un kilomètre de long entièrement automatisé. D'ici à 1975, de nombreuses innovations sont escomptées, notamment un quatrième haut fourneau encore plus puissant que ceux qui sont utilisés actuellement et un laminoir continu à froid.

Des deux premiers traits, nouveauté, modernisme, on conclura à un certain isolement de l'usine par rapport à son environnement. Les Ateliers et Chantiers de Dunkerque-Bordeaux (A.C.D.B.), Lesieur et l'usine sidérurgique des Dunes, nettement plus anciens, ne se situent pas au même niveau technologique. La géographie sépare le complexe du reste de l'agglomération. Quand on vient de Lille par la route expresse, Dunkerque se détache sur la droite. Sur la gauche, une autre masse compacte et sombre s'offre à la vue, hérissée de trois hauts fourneaux : Usinor. Les deux ensembles ne sont pas comparables, et pourtant l'unité sidérurgique s'étend sur 500 hectares. Cette première vision livre une impression qui se confirme par la suite. En marge de Dunkerque, l'usine constitue un bloc à part qui ne s'est pas réellement intégré. Non seulement au paysage, mais humainement : la majorité des travailleurs d'Usinor n'habitaient pas Dunkerque en 1966. L'origine du personnel renforce encore l'indépendance d'Usinor par rapport à Dunkerque : environ 65 % des travailleurs n'habitaient pas l'agglomération avant de travailler à l'usine.

3. MALLET (Serge). La nouvelle classe ouvrière. Paris, Seuil, Coll. Esprit, 1963, nouvelle édition. Paris, Seuil, Coll. Politique 1969, p. 75. Nous indiquons en annexe les statistiques concernant les effectifs et la production du groupe Usinor.

La presse témoigne assurément d'un phénomène d'opinion. Elle ne permet pas aussi clairement de percevoir la périodisation du conflit. Celle-ci s'impose nettement. Du 20 mai au 26 mai, Usinor-Dunkerque suit le mouvement national. Puisque Grenelle déplace le problème vers chaque branche d'industrie, du 27 mai au 14 juin, la lutte se poursuit sur le plan du trust Usinor. A partir du 15 juin, alors que les autres établissements ont signé un accord, Usinor-Dunkerque reste seul et ne parviendra à conclure un compromis que le 26 juin.

Le raz de marée que furent les grèves de mai-juin 1968 ne paraît pas de rien. Dans le Nord, l'inquiétude régnait. Toute une escalade avait été prévue pour protester contre la situation économique : actions dans les entreprises, manifestations devant les mairies, dépôt de cahiers de revendications et, le 11 mai, défilé à Lille, le plus imposant depuis longtemps. Les événements du Quartier latin renforcent les courants locaux. La manifestation du 13 mai est largement suivie. Usinor-Dunkerque s'associe au débrayage national. Sud-Aviation Nantes, Renault et la S.N.C.F., à partir du 17, entraînent la généralisation du conflit. Le 17, les délégués d'Usinor déposent auprès de la direction un cahier de revendications et demandent une réponse pour le lundi 15 heures (*Voix du Nord*, 19/20 mai). L'attitude de Denain a stimulé celle de Dunkerque si l'on en croit la presse : « le mouvement est décidé au port de Dunkerque, à Usinor-Denain (et certainement viendra à Usinor-Dunkerque) » (*Nord-Matin*, 18 mai).

La Direction ayant fait savoir le lundi 20 au matin qu'elle refuse les demandes formulées sauf une, les grilles sont fermées à midi. « Au début de l'après-midi, c'était l'arrêt décidé à Usinor-Dunkerque avec mise en place de piquets de grève » (*Nord-Matin*, 21 mai). « A l'entrée principale d'Usinor, que surmonte le drapeau rouge, les principales revendications sont clairement affichées » (*Nord-Matin*, 22 mai). « A Usinor, les quatre organisations syndicales du personnel — y compris la C.G.C. — ont décidé l'arrêt général du travail. L'usine est occupée mais la protection du matériel et son entretien indispensable sont assurés » (*Voix du Nord*, 21 mai). En fait, seuls les grands bureaux sont occupés, l'immensité de l'usine posant des problèmes de surveillance insurmontables si le choix contraire avait été fait.

Les premières journées de grève sont dominées par les problèmes de sécurité, la Direction se montrant tâtilonne sur ce point. Elle publiera un communiqué qui ne sera que partiellement respecté : « La Direction d'Usinor-Dunkerque informe son personnel et le public qu'en raison de la grève, l'accès des grands bureaux et de l'usine est réservé aux personnes requises pour assurer la sécurité des installations » (*Nord-Matin*, 23 mai). Chaque matin, les organisations tiennent un meeting. En fait, les acteurs s'observent, attendent que les événements prennent tournure. Le 25 mai, se déroule une manifestation à Grande-Synthe, à laquelle participent les militants d'Usinor. *La Voix du Nord* en rend compte globalement dans la chronique dunkerquoise alors que *Nord-Matin* distingue le rôle du Comité de grève d'Usinor-Dunkerque. La première présentation était plus juste puisque les Unions locales avaient organisé cette démonstration et qu'elle concernait moins la Direction d'Usinor que le gouvernement et le chef de l'Etat. A preuve la motion votée : « Les travailleurs et enseignants (...) rejettent les propositions du chef de l'Etat qui ne propose qu'un référendum (...) Ils s'engagent à renforcer leur pression pour qu'au matin de l'ouverture des négociations soit obtenu le plus grand succès possible » (sic) (*Voix du Nord*, 26/27 mai). La conférence de Grenelle et le protocole d'accord qui en résulte scellent cette première phase. Le mouvement national va se fractionner dans les négociations

par branche tandis que sa dimension politique sera durement atteinte par le second discours du général De Gaulle prononcé le 30 mai.

Grenelle avait eu lieu et apportait des avantages considérables, peut-être supérieurs à ceux des accords Matignon. Pourquoi les refuser ? Si l'on prend la liste des revendications d'Usinor telle qu'elle a été popularisée par un tract du Comité de grève (cf. *Voix du Nord*, 25 mai), une seule était satisfaite : l'augmentation des salaires. Trois autres n'avaient pas de solution : le droit syndical dans l'entreprise, qui dépendrait d'une loi future, l'avancement de l'âge de la retraite, refusé catégoriquement, et les avantages du statut de mensuel aux horaires, ce qui, sans être aussi improbable puisque déjà obtenu avant 1968 chez Dassault, Renault, Chausson, Messier, Thomson, Astra, n'était pas inclus dans le protocole du 27 mai. Dans la matinée du 27, le personnel se prononce et décide « de continuer le mouvement. Les délégués devaient en faire part à la direction au cours d'une rencontre » (*Voix du Nord*, 30 mai). Les journées suivantes vont marquer une hésitation sur la procédure de négociation. Le 29, des contacts sont pris à la Chambre patronale de la sidérurgie de Dunkerque (*Voix du Nord*, 30 mai).

La direction d'Usinor, sondée, fait savoir « que tout contact patronat-syndicats au plan de la société est prématuré, tant que des accords généraux n'auront pas été conclus dans la sidérurgie. D'ailleurs, il est impossible de démarrer si la grève de la S.N.C.F. et de l'E.D.F. continue » (*Voix du Nord*, 1^{er} juin). Par un communiqué, la direction annonce que la paie des horaires sera effectuée et qu'ils percevront un acompte sur le solde de la prime de bonne marche. Ce geste d'apparente bonne volonté compense l'attitude d'aterrissement sur le fond. Les grévistes d'Usinor-Dunkerque se tournent alors vers les représentants politiques. Une entrevue préparée par le député Denvers (*Nord-Matin*, 2-3 juin) se déroule le 4 juin (*Voix du Nord*, 5 juin). De bonnes paroles sont dispensées et la démarche déçoit. La grève se durcit. Des camions sont placés devant les grilles de l'usine le 3 juin (*Voix du Nord*, 4 juin) ; un « mur d'acier » avec des hongs est érigé le 5. Ce jour-là, « le personnel a eu, pour la première fois depuis le début du mouvement revendicatif, un contact direct avec un représentant de la direction générale de la société. En effet, M. Lerebourg-Pigeonnière, directeur-général-adjoint, est venu dans l'usine et il s'est entretenu avec les représentants du Comité de grève qui, dans un dialogue franc et direct, lui ont fait valoir l'urgence d'entamer des négociations au niveau de la Société.

« A la suite de cet entretien, qui fut enregistré intégralement et diffusé lors du meeting de 11 h 30, M. Lerebourg-Pigeonnière est entré en liaison avec M. Borgeaud, président-directeur-général, qui a annoncé qu'il était prêt à recevoir les représentants du personnel de toutes les usines du groupe, vendredi 15 à Valenciennes » (*Voix du Nord*, 6 juin). « Dans la soirée, cette réunion a été remise et il a été décidé que ce serait uniquement la délégation de Dunkerque qui serait reçue et à une date qui n'est pas encore fixée. C'est donc le statu quo » (*Nord-Matin*, 7 juin). Plus précisément, les syndicalistes ont l'impression d'avoir été joués.

L'entrevue avec la direction de Paris a lieu le 7 juin et « s'est achevée (...) par une rupture » (*Voix du Nord*, 8 juin). La Chambre syndicale de la métallurgie propose pour sa part « l'application complète du protocole d'accord de Grenelle » (*Nord-Matin*, 8 juin). Les organisations syndicales se raidissent. Le 8, « elles réclament la démission de M. Borgeaud » (*Voix du Nord*, 9-10 juin). Le 10, lors d'une marche de Grande Synthèse à Dunkerque, un représentant de Valenciennes assure : « Pas une usine d'Usinor

ne reprendra tant que Dunkerque sera en grève » (*Voix du Nord*, 11 juin). Un représentant du personnel des entreprises extérieures (4) prend la parole pour assurer les grévistes de la solidarité de ses mandants : signe d'un malaise qui s'élargira. Le lendemain, on note « une légère détente dans les entreprises qui gravitent autour d'Usinor (Herlicy, Limousin). Là, il semble que le dialogue patrohat-ouvriers ait abouti à un accord (...) et l'on envisageait une intervention — peut-être par l'intermédiaire de l'Inspecteur du Travail — pour que les travailleurs de ces entreprises puissent pénétrer à Usinor si, éventuellement, ils décident de reprendre le travail » (*Nord-Matin*, 12 juin). A Usinor-Louvroil, le travail est repris, première brèche dans le bloc syndical.

Le 12 juin est marqué par la réponse publique au projet de protocole d'accord de la direction. Le personnel refuse un texte qui ne prévoit pas pour les horaires la garantie du salaire en cas de maladie. Des hommes du piquet de grève doivent intervenir pour éteindre de curieux incendies. Le 13 juin, une délégation auprès du sous-préfet accepte de ne pas tenir de meeting sur la place devant l'édifice public. Lors du rassemblement du 14, le Comité de grève signale « aux assistants que M. Boudot, directeur de l'usine, avait été convoqué à Paris dans la matinée par la direction générale » (*Voix du Nord*, 15 juin). Le 15, « M. Boudot est revenu de la capitale sans proposition nouvelle » (*Voix du Nord*, 16-17 juin). Pendant ce temps, un accord est signé à Usinor-Trith. Usinor-Dunkerque est donc isolé.

La dernière phase commence. Par une nouvelle manœuvre, « Télé-nuit » annonce la reprise d'Usinor-Dunkerque pour lundi, information « vivement dénoncée par les syndicats » (*Voix du Nord*, 18 juin). Le 17 au matin, « une nette majorité d'assistants s'est prononcée à main levée pour la poursuite du mouvement » (*Voix du Nord*, 18 juin). Le travail reprendra quand la garantie de salaire pour les horaires en cas de maladie sera accordée. Le 18, le secrétaire C.F.D.T. est obligé de raviver les énergies : « Dans un match au finish, dit-il, c'est le dernier quart d'heure qui est le bon » (*Voix du Nord*, 19 juin). Des partisans d'un vote à bulletin secret commencent à se manifester ouvertement. Les négociations reprennent le 19 et échouent le 20. La C.G.C. est favorable à la reprise et le meeting de l'après-midi consacre la cassure entre grévistes et non-grévistes. Le 21, le Comité de grève falsait appel à l'arbitrage du ministre du Travail. Le 22, il accepte qu'un vote ait lieu. Le dimanche 23, le scrutin se déroule. Son résultat est refusé par les organisations syndicales : la majorité était trop faible, des ouvriers calaisiens n'ayant pu prendre part au vote. La grève continue. Le 24, la direction invite à la reprise pour le lendemain à 13 h. L'affrontement aura-t-il lieu entre piquet de grève et non-grévistes ? Dans la nuit, des wagons de minéral sont déversés sur la voie. L'atmosphère n'est pas au compromis. Toutefois, le personnel des entreprises extérieures était parvenu à un tel degré de lassitude devant le prolongement du conflit qui l'empêchait de retourner à ses chantiers que le Comité de grève accepte qu'il reprenne le travail au matin du 25. A 13 h, une brève échauffourée éclate entre partisans et adversaires de la reprise. Deux lances d'incendie entrent en action. Les dirigeants lancent un appel au calme. Les négociations reprennent. Vers 19 h, un accord est obtenu. La garantie de salaire en cas de maladie pour les horaires est assurée par un fond alimenté par une quote-part sur les augmentations de salaires

4. Les entreprises extérieures sont des firmes autonomes qui travaillent pour le compte d'Usinor-Dunkerque à la construction de ses équipements. De nouvelles implantations sont projetées jusqu'en 1975.

obtenues par les mensuels. Les journées de chômage technique seront payées à 50 %. Les journées de grève seront payées jusqu'au 13 juin (*Nord-Matin*, 26 juin). Le 26 juin, au meeting de 7 h 30, le nouveau protocole est accepté. Le travail reprend.

premier bilan

35 jours de grève : les acquis ne sont pas négligeables. Les droits syndicaux, avec le collectage des cotisations y compris pendant les heures de travail et dans les locaux de travail, la diffusion pendant les heures de travail, le droit de s'assembler dans l'entreprise, la liberté de fractionnement laissée au choix des organisations syndicales pour les congés éducation (5), ont largement progressé. Le principe de la mensualisation a été reconnu par le biais d'une solution charitable, mais que la nécessité de conclure explique.

Six caractéristiques sont donc à retenir de cette description. Il s'agit d'une grève longue : cinq semaines. La stratégie syndicale a été dépendante de celle du patronat qui a cherché à fragmenter et user les oppositions. Les résultats ne sont peut-être pas à la hauteur de l'effort imposé. Car si la caisse de grève C.F.D.T. a fonctionné, elle n'a concerné qu'une partie des travailleurs en grève et nous ne sommes pas en présence d'une grève américaine.

La grève a été dure, avec sabotage la dernière nuit et début d'affrontement entre grévistes et non-grévistes. Elle a été le fait de jeunes puisqu'à l'image de la population de l'usine. Les 18-24 ans n'ont cependant joué aucun rôle spécifique et le problème de déqualification à l'embauche, souvent mis en avant pour eux, n'apparaît pas. Les revendications ont un caractère novateur. La mensualisation des horaires faisait partie de la plate-forme du comité de grève acceptée par la C.G.T. comme par la C.F.D.T. Le rôle très accusé de la C.F.D.T. tient à une section particulièrement riche en individualités alors que la C.G.T., beaucoup plus forte aux élections professionnelles, se trouve paralysée par des querelles internes. La grève à Usinor-Dunkerque a été menée de façon assez indépendante des Unions locales comme des Fédérations. La liaison avec les autres établissements du trust a été voulue, mais a mal fonctionné. Grève contrôlée par les sections C.F.D.T. et C.G.T., elle n'a comporté aucune manifestation de groupuscules ou de comités de base. Unitaire, elle a connu quelque tension entre syndicalistes partisans de la reprise et syndicalistes jusqu'au-boutistes. La maîtrise a participé à la grève, non aux piquets. A la différence de leurs collègues de chez Lesieur, les cadres d'Usinor, dans leur immense majorité, n'ont pas bougé.

Un tel événement n'a pas pu ne pas laisser de trace. Du point de vue syndical, il était plausible qu'il aguerrirait les travailleurs et renforcerait leur liaison avec les syndicats. Ceux-ci, plus expérimentés, consolideraient leur organisation, tant sur le plan du trust que sur le plan interne. De même, les conséquences prévisibles étaient déductibles du côté patronal. D'abord, un changement dans le personnel de direction. A la phase paternaliste devait succéder une phase plus autoritaire. L'appui à un

5. cf. COMEN (Maurice), *id.* Le bilan social de l'année 1968, *Paris, Revue Pratique de Droit Social* 1969, pp. 265, 266, 269, 276.

syndicat maison serait une tentation à laquelle on résisterait difficilement. Enfin, les responsables syndicaux seraient peut-être visés afin de décapiter les organisations et retrouver un climat social plus calme.

usinor a bien changé...

Ces transformations prévisibles se sont produites. M. Claude Roger a remplacé M. André Boudot à la direction d'Usinor-Dunkerque. Un syndicat C.F.T. s'est créé et le Tribunal d'Instance de Dunkerque n'a pas hésité à reconnaître sa représentativité (cf. *Le Monde*, 26 octobre 1968). Des responsables C.F.D.T. ont été mis à pied au cours d'un conflit. L'un d'eux a même été poursuivi en justice (cf. *La Voix du Nord*, 25 janvier 1969). La Direction cherche à prouver son autorité en infligeant des peines sévères pour des fautes professionnelles parfois sérieuses, mais provenant d'ouvriers très capables et consciencieux (cf. *Le Monde*, 30-31 mars 1969).

Cependant, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. se renforcent, le second surtout en organisant mieux le travail de son conseil, informé par un bulletin intérieur, et en coordonnant davantage ses actions avec les autres sections du trust. Sur un plan général, la psychologie ouvrière reste certainement marquée par la lutte menée en 1968.

D'autant plus que, parallèlement, d'autres changements sont intervenus. Fini le temps où Usinor venait en tête pour la sécurité qu'elle assurait à ses salariés. Depuis un an, huit accidents mortels se sont produits, dont le dernier le 31 octobre à l'aciérie (cf. *L'Humanité*, 20 novembre 1969). Les cadences ont augmenté. Débarquement de minerais : 2 000 t à l'heure. Cokerie : 75 000 t par mois, etc. Les salaires ne bougent guère, de telle sorte que les propositions d'Usinor ne tranchent plus sur celles de ses voisins qui, parfois, comme c'est le cas pour les informaticiens, les dépassent. La main-d'œuvre se renouvelle à un taux rapide : un ouvrier sur trois n'a pas connu le mois de mai à Usinor-Dunkerque.

Les changements imprévus rapprochent Usinor-Dunkerque des autres unités sidérurgiques. L'usine de pointe perd son visage aimable pour ressembler, malgré des automatisations sectorielles, aux vieilles usines de Lorraine ou du Nord.

Trois conflits ont marqué la vie d'entreprise après mai 1968 et jusqu'en octobre 1969. Le premier s'est produit parmi le personnel « Mouvement » du 1^{er} au 9 avril 1969. Déclenché par la C.G.T., approuvé par la C.F.D.T. et F.O., « le mouvement est suivi par la quasi-totalité du personnel « Mouvement », soit 293 ouvriers sans lesquels il n'est pas possible d'assurer l'acheminement de la fonte liquide et de l'acier » (*Voix du Nord*, 4 avril 1969). « M. C. Roger, directeur d'Usinor-Dunkerque, » se déclare « obligé d'arrêter en catastrophe les hauts fourneaux dont la fonte ne pouvait plus (1969) intervenait et, finalement, le 9, une solution était trouvée. Une augmentation de (1969) intervenait et, finalement, le 9, une solution était trouvée. Une augmentation de 14 centimes à l'heure serait accordée en deux fois (*Voix du Nord*, 10 avril 1969). La Direction avait indiqué un de ses objectifs au cours de la négociation : elle propose « la signature d'un accord d'entreprise en dix points avec une contrepartie : l'engagement des organisations syndicales de ne déclencher aucun mouvement d'arrêt de travail pendant une période de six à neuf mois » (*Le Monde*, 10 avril 1969).

Le 1^{er} septembre 1969, le personnel du service « Informatique » se mettait en grève. « La marche de l'usine pourrait être à la longue perturbée, les activités du service « Informatique » ayant une incidence directe sur la production, la fabrication, la gestion des stocks, et des approvisionnements, ainsi que la gestion du personnel » (*Voix du Nord*, 2 septembre 1969). Après des concessions aux perforatrices, une reprise partielle s'effectue (*Le Monde*, 6 septembre 1969), puis est annulée (*Le Monde*, 9 septembre 1969). Le conflit s'arrêtera le 13 septembre sans que la presse le mentionne précisément.

« Les employés du bureau de fabrication se sont mis en grève lundi (le 22 septembre); tout comme les programmeurs du service informatique — qui avaient arrêté le travail auparavant — ils réclamaient des augmentations de salaire » (*Nord-Matin*, 25 septembre 1969). Les employés occupent les locaux le 24. « La Direction a fait constater par huissier cette occupation, mais le personnel n'a pas quitté les lieux. La Direction a alors pris la décision d'engager une procédure judiciaire » (*Le Monde*, 26 septembre 1969). « Les menaces de licenciement formulées lundi (29 septembre), par le Directeur de l'usine, au cours de la réunion extraordinaire du Comité d'Établissement, à l'encontre de 14 personnes (dont cinq délégués syndicaux C.F.D.T.) qui se trouvaient dans ces locaux lorsqu'un huissier y est venu samedi en fin d'après-midi, ont apporté une nouvelle tension dans la situation » (*Nord-Matin*, 1^{er} octobre 1969).

Le 1^{er} octobre, « les grévistes qui occupaient les bureaux du laminé (un haut fourneau avait été arrêté à la suite de cette grève qui dure depuis plusieurs jours) décident d'évacuer les locaux : ils ont, en effet, reçu l'assurance formelle de la Direction qu'il n'y aurait aucun licenciement » (*Nord-Matin*, 2 octobre 1969). Information fautive au moins pour la seconde partie. *La Voix du Nord* expose clairement les faits : « La Direction (...) a proposé au personnel en grève de procéder au licenciement des neuf non délégués et de les réembaucher aussitôt le lendemain, et de ne prendre aucune mesure contre les délégués, moyennant contreparties (...). Les représentants de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de F.O. ont rejeté cette proposition considérée comme un marchandage déplacé » (*Voix du Nord*, 2 octobre 1969).

Le 2 octobre, le Comité d'établissement se réunit. D'emblée, la Direction s'oppose à la présence d'un des dirigeants visés par la procédure de licenciement. La séance est levée dans le tumulte (*Voix du Nord*, 3 octobre 1969). L'Inspection du Travail intervient et la Direction décide de « surseoir jusqu'au lundi à toute mesure instaurant le chômage technique à l'usine » (*Voix du Nord*, 4 octobre 1969). Une « trêve sera observée jusqu'au 6 octobre » (*Voix du Nord*, 5 octobre 1969), jour où la Direction « annonce aux délégués du personnel que la procédure de licenciement entamée à l'encontre de 14 agents dont 5 délégués était abandonnée. Toutefois, des sanctions seraient prises contre eux » (*Voix du Nord*, 7 octobre 1969). Les syndicats s'opposent à toute mesure disciplinaire et à toute contrepartie de paix sociale temporaire (*Voix du Nord*, 8 octobre 1969).

Finalement, les sanctions furent maintenues et le personnel du bureau de fabrication, après délibération, reprenait le travail sans avoir obtenu satisfaction. « Conflit terminé, mais non résolu, pourrait-on dire » (*Voix du Nord*, 11 octobre 1969).

Le climat social à Usinor-Dunkerque est donc dégradé. Commentant le dernier conflit, *Nord-Matin* concluait : « Cette issue et le mécontentement qu'elle laisse parmi les salariés n'est pas faite pour améliorer le climat déjà lourd qui règne dans l'entreprise » (*Nord-Matin*, 11 octobre 1969).

la nouvelle et l'ancienne classe ouvrière

Quelles sont les perspectives ? Les grèves bouchon auxquelles recourent les syndicats échouent ; un tract de la C.F.D.T. le constate :

« En avril, 9 jours de grève par 238 travailleurs du Service Mouvement.

« Début septembre, 13 jours de grève par 30 travailleurs du Service Informatique.

« Fin septembre, début octobre, 19 jours de grève par 60 travailleurs du Bureau fabrication laminaires.

« La résistance se fait de plus en plus forte à l'égard des travailleurs tant horaires que mensuels » (tract du 11 octobre 1969).

A court terme, on peut s'attendre à ce que les syndicats recourent aux grèves tournantes. La Direction cherchera-t-elle à lock-outer ? Qui fera reculer l'autre ? Dans l'état actuel de désorganisation où se trouve la production, la voie dure n'est pas à écarter, mais l'éventualité la plus probable est celle de mesures d'apaisement sous forme d'augmentations de salaire, voire d'un remplacement de la Direction.

Le contentieux du mois de Mai existe. La question de la mensualisation — le statut unique — demeure posé. Les classifications devront être revues. L'euphorie du début a laissé place à une atmosphère particulièrement lourde. Si la grève générale a ébranlé l'édifice apparemment assez harmonieux des rapports au sein de l'entreprise, le changement de direction, l'accélération des rythmes dans la production, la détérioration des conditions de sécurité, du niveau des salaires a aggravé les lézards. Le mois de Mai est-il seul explicatif de la dégradation ? Impossible de l'affirmer. Il serait peut-être même plus judicieux de penser qu'il marque un tournant et que des facteurs externes à situer du côté de la conjoncture particulièrement favorable à l'industrie sidérurgique et des impératifs de rentabilité propres au trust, ont exacerbé les tensions mises à jour au cours du mois de Mai.

Au terme de cette monographie, un sentiment d'insatisfaction s'emparera sans doute du lecteur. Une des plus longues grèves de mai-juin 1968 est moins mal connue ; l'opinion de Mai sans doute un peu mieux cernée. L'analyse ne pourrait-elle aller plus loin ? Assurément. Et il serait aisé de confirmer la problématique de la « nouvelle classe ouvrière » : les employés et techniciens, fer de lance syndical à Usinor-Dunkerque. Nous refusons précisément le procédé intellectuel discutable des tenants de la théorie qui extrapolent à partir de quelques cas à un ensemble mal défini. Nous suspectons la démarche qui consiste à privilégier le facteur technologique dans les rapports de production pour conclure à l'explication de comportements différents par la participation à un processus productif de type régressif ou progressiste. En l'absence de réponse aux questions : de quelle strate sociale proviennent les employés et les techniciens ? quelle religion, quelle école les a formés ? pour n'en citer que deux, les considérations qu'on développe sur les nouveaux prolétaires nous paraissent menacées par l'idéologie technocratique. La comparaison avec les grèves des usines du même groupe — Usinor-Trith, Usinor-Denain, etc. — serait instructive si l'on disposait des données sociologiques que nous évoquions et dont malheureusement nous sommes démunis.

C'est pourquoi nous avons préféré mettre l'accent sur la dynamique des rapports sociaux noués au sein de l'entreprise. Depuis Mai 1968, Usinor-Dunkerque a bien changé. Nouvelle classe ouvrière si l'on veut, mais dont l'expérience se rapproche singulièrement de l'ancienne. Ne vivent-elles pas l'une et l'autre sur les mêmes rapports de production ?

annexe 1

effectifs du trust usinor au 31-12-1968

Siège social Paris	168
Services centraux et Directions groupes	710
GROUPE A	10.458
— Denain	8.292
— Montataire	2.166
GROUPE B	5.748
— Valenciennes	4.061
— Louvroil	1.687
GROUPE C	13.646
— Longwy	8.230
— Thionville	4.090
— Sedan	923
— Brevilly	278
— Billement	125
GROUPE D	
— Dunkerque (environ 3.000 horaires et 1.500 mensuels)	4.578
TOTAL	35.308



production usinor pour l'année 1968

ACIER

— Dunkerque	1.755.000 t
— Denain	1.916.000 t
— Valenciennes et Louvroil	720.000 t
— Longwy	1.437.000 t
— Thionville	546.000 t

TOTAL 6.374.000 t
(31,25 % de la production française)

TRAIN A BANDE (bobines)

— Dunkerque	1.331.000 t
— Denain	1.334.000 t

TOLES FORTES

— Dunkerque	384.000 t
— Longwy	353.000 t

annexe 2

USINOR-DUNKERQUE

C.G.T. U.G.I.C. C.F.D.T.

le 26 mai 1968

PROJET CONCERNANT :

LA PARTICIPATION REELLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

A LA GESTION DU PERSONNEL

Question N° 5 de la plate-forme revendicative des travailleurs USINOR

Au regard des événements actuels, nous pensons que l'entreprise « démocratique » digne de ce nom se doit non seulement de considérer les revendications matérielles du personnel, mais également et surtout les causes profondes du présent malaise au sein d'une société en évolution (et ceci malgré l'absence de textes législatifs).

Au vu de quoi nous pensons utile de vous soumettre notre projet, première étape vers une « rogestion de l'entreprise ».

PROJET

1) Au sein de chaque usine de la Société, par secteur de chaque service, création d'un « comité de gestion » avec partage de « pouvoirs » et responsabilités avec la hiérarchie du secteur, pour toutes les questions citées au paragraphe N° 6.

Il pourrait se composer de :

3 ouvriers

1 employé

1 agent de maîtrise

élus par le personnel de chacune de ces catégories, et présentés par les organisations syndicales.

2) Ces « comités de gestion » secteurs choisiraient parmi eux, et par catégorie, un comité représentatif au niveau de la direction, avec partage de « pouvoirs » et responsabilités pour toutes les questions citées au paragraphe N° 7.

Il pourrait se composer de :

6 ouvriers

2 employés

2 agents de maîtrise

1 cadre ou assimilé élu par la hiérarchie

usinox-dunkerque

3) Ces personnes (comités secteurs) ne pourraient être en même temps membres du C.E., celui-ci étant seul « arbitre » en cas de conflit au niveau « Direction ».

4) Sur proposition des délégués (personnel, C.E., C.H.S.), ces personnes pourraient être changées après consultation du personnel secteur (élections).

5) Possibilité de rendre compte de leurs travaux par des réunions « secteur » avec le personnel
 informations par voie d'affichage
 disponibilité des documents pour tous (archives)

6) FONCTIONS DU « COMITE-SECTEUR »

a — Relations étroites avec les délégués (Personnel, C.E., C.H.S.) pour toutes revendications ou suggestions

b — Organisations du travail et réformes envisagées dans le secteur.

c — Promotion à tous les échelons - augmentations - gratifications.

d — Formation du personnel en fonction des moyens locaux mis à sa disposition (examens des cas et conseils à l'intéressé, embauches et essais professionnels).

e — Cotations de tous après une réforme du système existant.

f — Toutes questions concernant le personnel du secteur (mutations, licenciements, avertissements, entre-aide, cas sociaux, etc.).

7) FONCTIONS DU « COMITE DIRECTION »

a — Synthèse des « comités secteurs » pour intervention auprès de la Direction (avec participation du secteur intéressé).

b — Réforme du système de cotation (avec participation des délégués du personnel 2^e collège).

c — Salaires.

d — Promotion à l'échelon supérieur après avis des « comités secteurs ». Avertissements, mutations, licenciements, etc.

e — Mise en ordre des structures d'organisation du travail (réduction d'heures, feux continus, sécurité, études de postes, études de fonctions, etc.).

f — Contrôle sur l'embauche, contrôle de la main-d'œuvre étrangère à l'usine (entreprises).

Contrôle des essais professionnels, formation, reclassement en cas d'invalidité de travail, etc.

g — Toutes questions concernant le personnel et n'ayant pu être réglées au niveau « comités secteur ».

h — Création d'un bureau du personnel à Paris avec représentation des « comités-direction » de la Société, pour contrôle des nominations, des reconversions, des concentrations d'usines, de l'emploi.

i — Participation pour études au plus haut niveau pour l'établissement d'une convention nationale de la sidérurgie.

CHAPITRE III

LE JOINT FRANCAIS

(Extraits du livre: La grève du Joint français
de Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER et Guy LORANT,
publié à Paris par les Presses de la FNSP en 1975.
pp. 7-15, 152-159)

1

2

3

4

5

INTRODUCTION

LUTTE SYNDICALE ET LUTTE POLITIQUE : UN DÉBAT A LA FOIS ANCIEN ET ACTUEL AU SEIN DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS

Depuis la distinction esquissée par Marx dès 1865 dans *Salaire, prix et profit* entre une lutte immédiate, quotidienne, contre les conséquences du système capitaliste, et une lutte à long terme s'attaquant aux fondements de ce système, l'articulation entre lutte économique et lutte politique constitue un des plus constants problèmes en discussion au sein du mouvement ouvrier. Dans le cadre français, la tradition blanquiste obscurcit encore le débat, dans la mesure où elle lui superpose — sans le recouper entièrement — une seconde interrogation concernant le rôle respectif qu'il convient d'accorder, dans les luttes, aux minorités agissantes et aux masses.

Sociaux-démocrates et syndicalistes révolutionnaires s'affrontent sur ces problèmes dans le cadre de la Seconde Internationale. Le succès de la révolution de 1917 et la mise en place de la Troisième Internationale semblent trancher définitivement le débat en subordonnant les luttes syndicales aux objectifs politiques des partis communistes, du moins pour la fraction révolutionnaire du mouvement ouvrier.

Après la seconde guerre mondiale, à la suite du redressement économique et de l'ouverture de nos frontières à l'Europe de l'Ouest, les fondements du système économique et social ne sont plus remis en cause que par le PCF et les organisations de masse que ses militants contrôlent. Modernisée, matérialisée dans le contre-plan, l'hypothèse réformiste paraît s'imposer dans les années 1960, rendant caduque la distinction entre lutte économique et lutte politique, du moins dans les termes léninistes où elle était posée jusque-là. La conjoncture politique accroît encore cette caducité : au nom du modernisme, on exalte les forces vives ; pour de nombreux observateurs, les syndicats paraissent destinés à supplanter le rôle des partis dans les pays capitalistes industrialisés ; les clubs se multiplient et leurs animateurs, se réclamant de l'efficacité, préfèrent la confrontation de dossiers techniques à des discussions idéologiques qu'ils jugent dépassées¹.

1. Cf. Messuz (Janine), *Les clubs et la politique en France*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 5-11.

Les événements de mai-juin 1968 renversent cette tendance, plaçant à nouveau le problème des rapports entre lutte politique et lutte économique au centre des débats entre les différentes forces politiques et syndicales de gauche. Trois facteurs contribuent à cette actualisation. Les succès remportés par les candidats de la majorité aux élections de juin, malgré l'ampleur de la mobilisation et du mouvement revendicatif des semaines précédentes, opposent au sein de la gauche partisans et adversaires d'une stratégie électoraliste. Cette opposition se cristallise, au niveau syndical, en 1971 avec le débat qui s'instaure entre la CGT et la CFDT sur les moyens de passage au socialisme et le modèle souhaité². Enfin, à côté des grandes manœuvres traditionnelles des journées nationales d'action, on assiste, dès 1967, à un développement des luttes de harcèlement dans les entreprises et, après 1968, à une agitation politique croissante autour d'un certain nombre de grèves. Les militants communistes, qui étaient auparavant pratiquement les seuls militants politiques présents sur le terrain dans les conflits sociaux, se heurtent désormais à des militants du PSU et des divers groupes gauchistes. Les divergences syndicales — recours ou non à la violence, à l'illégalité, intransigeance ou souplesse dans la négociation, contenu des revendications — traduisent alors des divergences politiques. L'importance exacte de ce phénomène de politisation est difficile à mesurer. Les enquêtes sociologiques sont rares en la matière : à chaud, le choix du terrain (quels conflits retenir dès leur démarrage ?) et la méfiance légitime des acteurs ne facilitent pas la tâche de l'observateur. La quantification n'est guère possible³ ; une approche qualitative a posteriori risque de ne saisir qu'un passé reconstruit, rationalisé⁴.

Ce phénomène de politisation des grèves, s'il ne doit pas être exagéré⁵, ne doit pas davantage être sous-estimé. Il permet un

2. Après l'entrée officielle de la CFDT dans le courant socialiste à l'issue de son XXXV^e congrès confédéral, la commission exécutive de la CGT communiqué, le 1^{er} avril 1971, pour discussion, à la CFDT et à la FEN un document intitulé *Thèmes de réflexion sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats*. Le conseil national de la CFDT, réuni les 28 et 30 octobre suivants, adopte une réponse critique. *Pour un socialisme démocratique*, qui provoque à son tour, le 15 décembre, une réponse de la commission exécutive de la CGT : *Premières réflexions sur les positions respectives de la CGT et de la CFDT*.

3. L'étude de Claude DURAND et Pierre DUBOIS (*La grève. Enquête sociologique*, Paris, Armand Colin, 1975) n'échappe pas à cette difficulté : une revendication salariale peut, dans un contexte donné, traduire une contestation des conditions de travail. Sous quelle rubrique faut-il alors la répertorier ?

4. L'information journalistique demeure la source d'information essentiellement actuellement si l'on veut faire une analyse globale des conflits sociaux. Malheureusement, la qualité de cette information est très irrégulière. La place accordée aux conflits sociaux varie considérablement d'un quotidien local à l'autre. La presse militante, très développée depuis 1968, sacrifie souvent l'exactitude des faits au romantisme de la cause ; les conflits sélectionnés ne sont pas toujours représentatifs de l'ensemble.

5. « A droite, en forgeant une image mythique de la grève revendicative d'hier et en lui opposant la politisation des conflits sociaux d'aujourd'hui, on semble préparer, au nom de l'ordre, une remise en question du droit de grève.

renouvellement de la question des rapports entre lutte économique et lutte politique, en substituant une approche pratique, empirique, à un débat théorique dont les termes n'avaient guère évolué depuis le début du siècle.

RADICALISATION DES LUTTES SOCIALES OU PRIMAUTÉ DE LA LUTTE POLITIQUE

Pour le PC, le PS et la CGT, cette politisation accrue concerne l'ensemble du monde du travail et résulte essentiellement d'un « aiguisement » de la lutte des classes, lié à la crise du capitalisme monopoliste d'Etat⁶. Pour le PSU et la CFDT, elle exprime un refus croissant, depuis 1968, de la division du travail et de la hiérarchie imposées par le capitalisme ; la crise actuelle serait autant sinon plus culturelle qu'économique⁷. Cette divergence quant à l'analyse de la crise des relations professionnelles se traduit par une véritable opposition au niveau des stratégies qui en découlent entre d'une part le PC et la CGT, de l'autre la CFDT. Le PS — peu présent dans les entreprises — et le PSU — absorbé par ses querelles internes — restent relativement en marge.

Tout en participant avec la CGT à des campagnes nationales interprofessionnelles (en particulier sur l'abaissement de l'âge de la retraite et la défense des immigrés), la CFDT privilégie les grèves d'entreprise dans lesquelles elle voit l'occasion, en laissant l'initiative à la base, d'amorcer une pratique autogestionnaire⁸ ; de plus, le durcissement éventuel de ces grèves leur donne un impact auprès de l'opinion, ce qui permet aux cédétistes de populariser largement leurs positions. Il faut noter qu'elle ne parvient pas à élargir ces conflits au niveau du trust. Les travailleurs de Penarroya à Lyon n'ont pas obtenu que leurs cama-

Inversement, à l'ultra-gauche, où le désordre est souvent synonyme de nouveauté, la grève sauvage serait la révolte des masses révolutionnaires contre les appareils syndicaux sclérosés tout autant que la contestation du « réformisme » des centrales syndicales. » CAIRE (G.), « Permanence et nouveauté de la grève », *Etudes*, déc. 1972.

6. « Les conditions de vie et de travail deviennent de plus en plus dures aux travailleurs qui, à chaque instant de leur vie quotidienne, se heurtent aux méfaits, aux carences d'une politique conçue uniquement dans l'intérêt des monopoles capitalistes. ... Le mécontentement des travailleurs se généralise. D'autres catégories et couches sociales, elles aussi sacrifiées aux intérêts des grands groupes capitalistes, protestent et manifestent contre la politique gouvernementale. » Résolution de la commission exécutive de la CGT, 3 mars 1971, *Le Peuple*, 865, 16-31 mars 1971, p. 32.

7. « L'aliénation, comme conditionnement et absence de pouvoirs, est ainsi, pour la CFDT, à la fois le fondement et la conséquence de l'exploitation capitaliste. Cette analyse diffère radicalement d'une analyse marxiste classique qui voit dans l'exploitation (extraction de la plus-value par les propriétaires des moyens de production) le fondement unique de la société capitaliste. » RANVAL (P.), « L'autogestion de l'entreprise selon la CFDT », *Projet*, 53, mars 1971, p. 275.

8. Le slogan inscrit au-dessus de la tribune du XXXVI^e congrès confédéral à Nantes est, à cet égard, significatif : « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui ».

rades de Saint-Denis soutiennent leur mouvement dans la grève, ceux du Joint français à Bezons ne se sont guère sentis concernés par les événements briochins. Les réticences de la CGT, peu soucieuse d'élargir des conflits dont elle n'a pas l'initiative et hostile à la présence d'éléments gauchistes, n'épuisent pas l'explication. Les ouvrières de la Coframaille à Schirmeck n'ont pas davantage été suivies par d'autres établissements du groupe Agache-Willot, dans lequel la CFDT bénéficie pourtant d'une implantation solide.

La CFDT est d'autant plus à l'aise dans ces grèves qu'elles sont bien souvent le fait de catégories récemment prolétarisées — sans tradition ouvrière, donc sans liens avec la sphère d'influence communiste — qui refusent leur univers de travail : « A côté des ouvriers qualifiés, fer de lance traditionnel des luttes, on a constaté une participation plus importante de catégories qui n'avaient pas été jusque-là à la pointe du combat ouvrier : femmes, ouvriers spécialisés, immigrés »⁹. Cette intervention de plus en plus fréquente des femmes — à la Samex (Millau) en mars-avril 1972, aux Nouvelles Galeries (Thionville) en avril-juin, à la SPLI (Fougères) en décembre, à la Coframaille en février-mars 1973, etc. — et des immigrés — à Penarroya et à Girosteel en février-mars 1972, à Renault-Billancourt en mars-avril 1973 — dans les luttes sociales place les « laissés pour compte » de l'expansion au premier rang de l'actualité. D'abord perçues comme des révoltes catégorielles et isolées de marginaux incapables de s'adapter à la société industrielle, ces grèves, par leur extension aux régions et aux industries les plus diverses, reçoivent une audience qui dépasse largement leur importance réelle par rapport à l'ensemble des conflits sociaux. Un enjeu politique nouveau apparaît : l'acceptation ou le refus de la division actuelle du travail par une catégorie en augmentation constante au sein de la classe ouvrière¹⁰.

Même lorsque la revendication concerne exclusivement les salaires, c'est presque toujours une exaspération envers les conséquences d'une réorganisation du travail (travail posté, cadences et rendement, discipline intérieure, compression d'effec-

9. Interview d'Edmond Maire à l'AFP du 16 août 1972. Les ouvriers spécialisés recourent en fait les deux autres catégories, les immigrés et les femmes étant généralement cantonnés dans l'industrie à des emplois d'OS.

10. Evolution des effectifs d'OS par rapport à l'ensemble de la population ouvrière (sources INSEE) :

	1954	1962	1968
Ouvriers (ensemble)	6 465 100	7 060 790	7 698 600
dont : contremaîtres	141 480	306 142	360 120
ouvriers qualifiés	2 856 360	2 286 459	2 606 680
ouvriers spécialisés	1 859 140	2 394 102	2 705 760
manœuvres	1 110 640	1 583 394	1 575 040
apprentis ouvriers	209 040	251 044	262 600
mineurs, marins et pêcheurs ...	288 500	239 649	188 400

tifs) qui est à l'origine de ces conflits. Cette exaspération explique aussi la détermination des grévistes une fois le conflit engagé. Partis de la base — postes de travail, équipes, ateliers — en dehors des instances traditionnelles — délégués syndicaux, comités d'entreprise, d'hygiène et de sécurité — refusant la « déshumanisation » du travail en miettes, à l'occasion anti-hiérarchiques, ces conflits ne peuvent qu'avoir l'appui de la CFDT.

Face à des situations locales où elle n'est que faiblement et récemment implantée, redoutant des « subterfuges patronaux » qui masqueraient, sans la supprimer, l'exploitation capitaliste¹¹, la CGT se trouve dans une situation inverse. Dans le cadre du système en place, la centrale de la rue La Fayette entend se limiter à un rôle strictement économique : la vente au meilleur prix de la force de travail. Elle refuse par exemple des revendications plus directement idéologiques comme la suppression du salaire au rendement. Par ailleurs, la CGT craint qu'en se prolongeant ces conflits ne dressent ces catégories surexploitées contre les non-grévistes — ouvriers professionnels, employés, maîtrise — et facilitent l'implantation de syndicats jaunes. Cette crainte semble remonter à l'échec de la grève du métro, en octobre 1971¹². Elle est d'autant plus vive que l'intransigeance patronale et gouvernementale s'accuse, les directions d'entreprises misant de plus en plus sur le pourrissement des conflits.

Enfin, ceux des responsables cégétistes qui appartiennent au Parti communiste ne tiennent guère, en prolongeant et en durcissant certains conflits, à fournir une tribune à la propagande des groupes gauchistes. On assiste en effet, à partir de la mise en place de comités de soutien popularisant la grève et ses objectifs au niveau de la localité ou de la région, à l'intervention de militants gauchistes (PSU, Cahiers de Mai, trotskystes, maoïstes, mouvements catholiques) extérieurs à l'entreprise. Cette solidarité parvient à rassembler des couches sociales jusque-là indifférentes,

11. De fait, dès octobre 1971, le courant moderniste du patronat, *Entreprise et Progrès*, prépare un rapport sur le problème des OS. L'année suivante, Taylor est le principal accusé aux assises du CNPF de Marseille. Des expériences d'« enrichissement des tâches » sont entreprises, limitées à certains ateliers, à la Télémécanique de Nogent-le-Rotrou, chez Peugeot-Mulhouse, Poclain, Renault, aux Fromageries Bel.

12. « Le gouvernement n'a pas abandonné son objectif de pousser les conducteurs à une épreuve de force en dressant contre eux l'opinion publique. Il espère encore leur infliger une défaite.

« Il s'agit d'une manœuvre grossière mais dangereuse pour les conducteurs, pour l'ensemble des personnels du métro, mais aussi pour tous les travailleurs. Il faut la déjouer... »

« Le gouvernement démontre aux yeux du pays son attitude anti-ouvrière. Il n'hésite pas à plonger la population parisienne dans la gêne et à infliger de lourdes pertes à l'économie, sans rapport avec le coût des revendications, ceci dans le seul but de briser la résistance des travailleurs à sa politique rétrograde. Il a agi de la même façon avec les cheminots, les OS du Mans, les navigants de l'aviation civile et d'autres. C'est une tactique délibérée. » Déclaration du bureau confédéral de la CGT du 12 octobre 1971, *Le Peuple*, 879, 1-15 nov. 1971, p. 32. Huit jours plus tard, la commission exécutive adopte son document : *Pour une action syndicale responsable et efficace*.

sinon hostiles : paysans, enseignants, lycéens et étudiants, petits commerçants. Généralement bien accueillies par les grévistes, parce qu'elles leur apportent un appui matériel et moral, ces actions ne sont pas, en revanche, sans poser de problèmes aux organisations syndicales. Dans bien des cas, profitant du crédit dont leur soutien les dote auprès de travailleurs peu ou pas politisés, ces militants cherchent à prendre en main la conduite de la grève, substituant leurs propres mots d'ordre à ceux des syndicats, encourageant une attitude jusqu'au-boutiste dans les négociations.

Ces désaccords entre la CFDT et la CGT ne sont pas réductibles à des divergences tactiques conjoncturelles, ils reflètent une opposition de fond en ce qui concerne l'articulation entre lutte économique et lutte politique.

Si la CFDT estime « essentielle la distinction des fonctions respectives des syndicats et des partis »¹³, elle refuse — théoriquement — de distinguer dans son action entre lutte économique et lutte politique : « L'action de la CFDT vise à la fois la satisfaction des revendications, la lutte contre le capitalisme, la construction d'une société socialiste, démocratique et autogestionnaire »¹⁴. Un projet socialiste diffus existe derrière certaines revendications — dénonciation de la hiérarchie par exemple — ou certaines formes d'action — conflit Lip — sans que les conditions politiques globales nécessaires à sa mise en œuvre soient prises en considération. La CFDT est de ce fait souvent conduite à privilégier objectivement la lutte économique, à « radicaliser » ses exigences immédiates.

La CGT, « en tant qu'organisation de masse », privilégie également la lutte économique, mais en reconnaissant aux partis politiques l'exercice « des responsabilités essentielles »¹⁵, ce qui l'amène fréquemment, dans la pratique, à subordonner la conduite de la lutte économique aux nécessités de la lutte politique, telles qu'elle les apprécie à un moment donné.

Portée pédagogique d'actions ponctuelles, radicales, révélant l'iniquité du système économique et social en place et suggérant les grandes lignes d'une solution, ou suprématie d'une action d'abord centrée sur la conquête méthodique des manifestations institutionnelles du pouvoir politique ? Au niveau du discours, les deux stratégies ont leur cohérence et les positions apparaissent figées. Les pratiques et leurs enjeux concrets sont en revanche

13. « La position de la CFDT sur le programme PS-PC », *Syndicalisme Hebdo*, 1411, 21 sept. 1972, p. 1 (texte adopté par le bureau national du 14 octobre).

14. Article cité.

15. « C'est aux partis politiques qui se fixent pour but le socialisme qu'incombent les responsabilités essentielles. En tant qu'organisation de masse regroupant largement des travailleurs ayant des conceptions diverses, la CGT n'entend pas se substituer à ces partis et ne se fixe pas pour tâche de répondre à tous les problèmes qui se posent en vue du socialisme. » « Thèmes de réflexion sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats », *Le Peuple*, 867, 16-30 avril 1971, p. 14.

plus contraignants. C'est au niveau de ces pratiques que nous nous situons, en étudiant les incidences politiques de la grève briochine du Joint français.

POURQUOI PRIVILÉGIER LA GRÈVE DU JOINT FRANÇAIS ?

Les travailleurs du Joint français entrent en grève illimitée le 13 mars 1972, au moment où les retombées de l'affaire Overney¹⁶ accentuent les clivages au sein du mouvement ouvrier.

Pendant une période qui dure pratiquement jusqu'à la journée nationale d'action du 23 juin, les relations sont particulièrement tendues entre la CGT et la CFDT. Alors que cette dernière organisation enregistre un durcissement des actions¹⁷ et refuse une condamnation sommaire du gauchisme¹⁸, Georges Séguy dénonce les « turpitudes gauchistes »¹⁹. La polémique est relancée par une interview d'Edmond Maire reprochant aux militants communistes de la CGT d'avoir pris « une attitude, non de responsables syndicaux, mais de responsables politiques » ; la CGT riposte en dénonçant « de telles insinuations calomnieuses »²⁰. Si le débat est ensuite clos au niveau confédéral, il se poursuit dans les entreprises. A l'occasion de conflits longs et durs, menés avec l'aide parfois encombrante mais efficace de comités de soutien, la CFDT est au premier rang de l'actualité sociale, ce qui lui vaut dans certains cas d'être accusée de cultiver la grève pour la grève, de rechercher l'affrontement pour l'affrontement²¹. Ce

16. P. Overney, militant maoïste, tué par un gardien des usines Renault alors qu'il distribuait des tracts aux portes de l'établissement de Billancourt, en février 1972.

17. Editorial, *Syndicalisme Hebdo*, 1384, 9 mars 1972.

18. Edmond MAIRE, « L'ultra-gauche ne fleurit-elle pas souvent sur les insuffisances des organisations de classe ? » *Syndicalisme Hebdo*, 1385, 16 mars 1972.

19. *L'Humanité*, 6 mars 1972.

20. Cf. sur cette polémique *L'Humanité* du 8 mars 1972 et *Syndicalisme Hebdo* du 16 mars.

21. Ces accusations ne sont pas toujours nuancées, comme le montre cet extrait d'un tract diffusé par l'union départementale CGT de l'Isère en juin 1972 :

« GIROSTEL ! PENARROYA ! ZIG-ZAG ! Nouvelles Galeries THIONVILLE !... »

Ces entreprises que l'on aimerait pouvoir présenter comme des exemples de lutte ouvrière, n'ont été hélas, que trop souvent le champ d'expérimentation de certains dirigeants CFDT et de groupes dits « révolutionnaires » qui, spéculant sur le mécontentement justifié des travailleurs, ont joué avec désinvolture avec leur sort et celui de leur famille.

Trompés par ces beaux parleurs, abusés par leurs flatteries et une « solidarité » dont le but véritable est de les transformer en mercenaires de la grève, les travailleurs sont entraînés dans des conflits dont le seul titre de gloire est la durée ! et dont les résultats sont, par contre, sans commune mesure en regard des sacrifices demandés.

Mais qu'importent les résultats à ces nouveaux « théoriciens » de la classe ouvrière ! ce qui compte à leurs yeux, c'est la grève pour la grève, l'agitation avant tout, et un conflit chasse l'autre. ...

Des conséquences négatives

Loin d'avoir aidé ces travailleurs à y voir clair dans le combat qui nous oppose aujourd'hui aux monopoles et à leur pouvoir ; loin d'avoir contribué à élever la conscience de classe, l'esprit de solidarité, de la communauté d'intérêts, nécessaires au développement de puissantes luttes unitaires de

raidissement des positions nationales respectives des deux confédérations durant le premier semestre de 1972 souligne leurs divergences. Il nous a semblé souhaitable d'en saisir les retombées pratiques en sélectionnant un conflit se déroulant pendant cette période.

L'usine de Saint-Brieuc, de par la composition de sa main-d'œuvre — en majorité féminine et composée d'OS — s'apparente aux établissements dans lesquels ont lieu, au même moment, des conflits de nature comparable.

Grève d'OS, intervenant dans une période d'exacerbation des divergences politiques et syndicales au sein de la gauche, ce conflit a auprès de l'opinion publique un impact qui le privilégie comme objet d'étude. L'importance de la solidarité effective qui se manifeste en faveur des grévistes est révélatrice de cet impact. On ne saurait trop insister sur cette importance, tant quantitativement que qualitativement. Quantitativement : 1 612 409 francs ont été versés au comité intersyndical de solidarité. Ce montant rend compte de la seule solidarité financière ; il faut y ajouter la solidarité en nature — produits alimentaires, repas gratuits aux enfants des grévistes, etc. — et les avantages consentis par des commerçants et des coopératives agricoles — ventes de leurs produits aux prix de gros ou aux prix coûtants. Qualitativement : la signification de cette solidarité, d'abord limitée à la Bretagne, puis élargie à l'ensemble du pays, évolue dans le temps et dans l'espace. Il n'y a pas « une » mais « des » solidarités aux travailleurs du Joint, chacune ayant un contenu idéologique spécifique. L'ordre d'apparition de ces solidarités, leur dépendance ou leur autonomie les unes par rapport aux autres, leur localisation géographique ou socio-professionnelle constituent autant d'indicateurs des incidences politiques de la grève.

Enfin l'abondance des matériaux disponibles constitue une dernière raison — non des moindres, compte tenu des difficultés d'accès à l'information dans ce domaine — pour retenir la grève du Joint. Deux ouvrages retracent l'histoire du conflit²², deux journaux régionaux²³ lui ont consacré des articles quotidiens, l'ensemble de la presse nationale — écrite et parlée — a couvert l'événement. Les unions départementales CGT et CFDT ont tenu à jour un relevé quotidien des dons en espèces collectés

masse et de classe. L'agitation stérile et la prolongation inutile de certains conflits n'ont engendré que désillusion et désarroi.

Ces chants de victoire se sont transformés en chants funèbres pour ceux qui ont voulu ainsi jouer impunément avec le sort des travailleurs. Partout cela s'est traduit par un recul, voire dans certains cas comme GIROSTEL et CATERPILLAR, par l'effondrement de la CFDT qui perd 50 % de ses voix aux élections professionnelles. ... »

22. PHILIPPONNEAU (Michel), *Au Joint français, les ouvriers bretons...*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, 1972, 135 p., et LORANT (Guy), « La grève du Joint français », in *Quatre grèves significatives*, Paris, Ed. de l'Epi, 1972, p. 21-62.

23. *Le Télégramme* et *Ouest-France*.

en faveur des grévistes, constituant, à notre connaissance, un document sans équivalent. Nous avons recueilli sur place la quasi-totalité des tracts d'origine politique, syndicale et culturelle diffusés pendant la grève, de même que les brochures et circulaires la concernant. Une trentaine d'interviews ont été réalisés au cours de plusieurs séjours à Saint-Brieuc, pendant et après le conflit.

AVANTAGES ET LIMITES D'UNE APPROCHE MONOGRAPHIQUE

Une théorisation globale des rapports entre lutte économique — revendicative — et lutte politique ne sera possible que lorsqu'un certain nombre de monographies de conflits en auront préalablement rassemblé les données factuelles nécessaires. « Pour constater, juger, observer, connaître, il faut se rendre sur place, voir les hommes chez eux, les organisations chez elles, saisir leur attitude dans le cadre qui les fait naître, mesurer leur valeur sur le champ même de leur lutte ou de leur action.²⁴ » Parce qu'elle est circonscrite dans son objet d'investigation, l'approche monographique est la seule qui rende possible une prise en considération de l'ensemble des variables et qui puisse restituer la totalité des stratégies en présence dans leur complexité respective. Enfin l'approche monographique est bien souvent la seule qui permette de distinguer d'une part entre le contenu implicite et le contenu explicite du discours des acteurs, d'autre part entre les données objectives et les données subjectives de l'action.

Ces avantages en marquent en même temps les limites. « Il n'y a pas de grèves exemplaires : ce qui se produit quelque part ne peut pas être reproduit ailleurs. Chaque conflit s'inscrit dans des réalités particulières et s'explique selon les situations concrètes de chaque cas. Les conditions dans lesquelles le rapport de classe s'exprime et se manifeste dépendent directement de l'environnement social, économique et politique de l'entreprise, de la localité et de la région.²⁵ »

24. GRIFFUELHES (Victor), *Voyage révolutionnaire*, Paris, Marcel Rivière, s.d., p. 4 (Bibliothèque du Mouvement prolétarien).

25. KRUMNOW (Frédo), in *Quatre grèves significatives*, op. cit., Préface p. 3.

CONCLUSION

Conflit dur, conflit dont l'animation — prise en charge quasi-exclusivement par la CFDT — révèle les divergences de fond opposant cette centrale à la CGT dans la conduite des luttes après 1968, la grève du Joint français se caractérise d'abord par le mouvement de solidarité qui accompagne l'affrontement de huit semaines entre ouvriers briochins et direction parisienne.

DES INCIDENCES POLITIQUES LIMITÉES AU REGARD DE L'AMPLEUR ET DU CONTENU DU MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ

Le mouvement de solidarité qui accompagne la grève n'est pas nouveau dans son principe. Déjà en Bretagne, à l'occasion de la fermeture des Forges d'Hennebont, ou dans d'autres régions, lors de la grève de Decazeville par exemple, des mouvements de solidarité se manifestent, associant ouvriers, paysans, petits commerçants, enseignants, lycéens, tous également concernés par les conséquences de crises économiques régionales. En revanche, ce qui est nouveau dans le mouvement accompagnant la grève du Joint, c'est le contenu et l'ampleur de la solidarité. Parallèlement au soutien des travailleurs locaux qui, ici comme dans d'autres conflits, demeure essentiel et s'explique d'abord par une solidarité de classe, des tentatives nouvelles s'affirment pour orienter systématiquement le développement de la solidarité paysanne vers un contenu qui prenne en charge cette dimension de classe.

Original quant à sa signification, ce mouvement de soutien est également remarquable par son ampleur qui, dès la troisième semaine de grève, dépasse le cadre départemental. Le sentiment plus ou moins avoué d'une identité bretonne n'est pas sans lien avec cette ampleur.

L'importance du phénomène et le succès obtenu par les grévistes au terme des négociations laissent augurer favorablement des prolongements politiques du conflit, or les incidences directes et immédiates de la lutte du Joint paraissent limitées.

Dans l'entreprise, l'extériorité des gauchistes et les limites de la lutte économique menée par la CFDT ne tardent pas à apparaître. L'incapacité des organisations trotskystes et maoïstes à s'implanter dans l'entreprise à l'issue du conflit montre cette fois encore que la grande majorité de la classe ouvrière ne se reconnaît

pas dans ces groupes, aussi actifs soient-ils. Dans le cas du Joint, la Ligue communiste demeure — par l'appartenance sociologique de ses militants, par le type de discours qu'elle véhicule et la stratégie qu'elle propose — impuissante à instaurer un débat sur les prolongements politiques de la grève, condamnée au rôle limité d'appoint tactique à un moment de la lutte revendicative. De son côté, pour avoir ignoré la nécessité d'un travail d'organisation et de réflexion politique, la CFDT voit son audience décroître au Joint, une fois l'euphorie de la victoire passée. Ce recul montre, à l'évidence, que la prise en charge et l'expérience des luttes économiques n'entraînent pas spontanément une prise de conscience politique accrue¹. En définitive, dans les mois qui suivent le conflit, la section CFDT apparaît moins revendicative que son homologue cégétiste, et aucun groupe gauchiste ne parvient à s'organiser dans l'entreprise. En revanche, les responsables de la section CGT — formés politiquement par leur fédération dès la fin du conflit — prennent l'initiative de l'action, une partie d'entre eux prolongeant leur engagement syndical au niveau politique dans le cadre de la cellule communiste créée après la reprise du travail. L'absence de formation et d'encadrement politiques des militants cégétistes explique que la section se retrouve démunie devant la nouvelle direction mise en place après la grève. Cette faiblesse de la CFDT est accentuée, au Joint, par le décalage qui existe entre les animateurs de la section et sa base. Après la grève à laquelle ils participent activement, les jeunes ouvriers adhérents cégétistes — nombre d'entre eux étant nouveaux venus au militantisme syndical — acceptent de plus en plus difficilement d'être tenus à l'écart des postes de responsabilité de la section, détenus par des militants plus anciens, dont beaucoup sont des techniciens ou appartiennent à la petite maîtrise de l'usine. Le faux pas des délégués CFDT au comité d'établissement — leur vote, en juin 1973 et sur la demande de la nouvelle direction, du licenciement d'un délégué cégétiste — sert de révélateur à ce malaise au sein de la section CFDT. La création en avril 1974 d'une section CFTC par des anciens adhérents cégétistes, dont l'ex-secrétaire du comité d'établissement², permet à la CFDT de mettre fin à ses ambiguïtés et de retrouver, à ce prix, l'homogénéité politique nécessaire à son action.

On décèle chez les responsables cégétistes de l'entreprise qui

1. Cf. sur ce point le débat engagé dans le numéro spécial de *Politique-aujourd'hui* (mars-avril 1973) consacré aux « nouvelles luttes ouvrières » : « Si nous avons souligné l'importance des luttes ouvrières pour le développement de la conscience de classe, il faut bien voir que le cheminement de la prise de conscience de classe n'est pas linéaire et que le passage de la conscience économique à la conscience politique n'est pas simple », J. GALLUS et G. HERCET et la réponse polémique de C. BERGER, p. 87-102.

2. Aux élections pour le renouvellement du comité d'établissement, en mai 1974, la section CFTC, nouvellement créée, obtient 17,3 % des suffrages. La CFDT, qui en avait obtenu 54 % en octobre 1972, n'en recueille plus que 40,5 %. La CGT obtient 35 %, accusant un léger recul.

ont animé le conflit une évolution inverse de celle qui caractérise un certain nombre de militants de base. Alors que les premiers glissent vers une collaboration de classe, les seconds s'interrogent sur les ambiguïtés entretenues durant la grève. L'importance du rôle joué par les structures départementales, l'aspect spectaculaire des différentes actions engagées, la coloration extrémiste du discours tenu par les principaux animateurs du mouvement et la constitution d'un rapport de forces extérieur à l'entreprise expliquent que certaines lacunes aient difficilement été perçues pendant le déroulement du conflit où on a assisté très tôt à des interférences permanentes entre ce qui se passait au plan de l'entreprise, au plan local et au plan régional³.

À l'extérieur de l'entreprise, l'impact de la grève auprès des catégories sociales qui ont pris part au mouvement de solidarité reste difficile à mesurer. Soumises aux sollicitations multiples et parfois contradictoires des forces politiques et syndicales engagées à des titres divers dans le conflit, ces catégories témoignent-elles d'une prise de conscience politique durable, dans le sens et à la mesure de leur soutien ? Si l'on s'en tient au seul critère électoral, l'examen des résultats des élections législatives de mars 1973 montre qu'il n'existe pas de relation mécaniste entre la localisation géographique de la solidarité et la progression de la gauche dans le département. Par contre, la progression globale de cette dernière témoigne d'un renforcement de la volonté de changement politique, renforcement qui n'est peut-être pas sans relation avec la popularisation des récentes luttes économiques locales. De plus, la redistribution des voix à l'intérieur de la gauche au détriment du PSU — particulièrement actif dans ces luttes — au bénéfice du PC et du PS — qui se réclament l'un et l'autre du Programme commun — laisse entendre que l'existence d'un projet politique de gauche répond aux attentes d'une partie non négligeable de l'électorat, par ailleurs engagée dans les luttes économiques locales. Cette impression est confirmée par les résultats obtenus par le candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle de 1974. En stabilisant au premier tour les voix recueillies, non seulement par le PC et le PS, mais aussi par

3. « Il est temps de reconnaître aujourd'hui que lors du conflit "historique" de 1972, les observateurs attentifs n'avaient pas été seulement frappés par la combativité des travailleurs : ils l'avaient été aussi par la constatation d'une certaine immaturité. Celle-ci était due à divers facteurs : un relatif manque de pratique, dans une entreprise rétrograde, au cœur d'une région peu industrialisée, c'est-à-dire n'ayant qu'une expérience limitée des luttes ouvrières ... ; une absence de formation syndicale sérieuse ; la politique répressive du patron Donnat, basée sur le refus systématique du fait syndical ; un important turn-over. Tout cela ne favorisait pas l'organisation d'une section syndicale très solide. Comme c'est souvent le cas, l'aspect spectaculaire du conflit, auquel la grande presse a surtout été sensible, a donné une vision quelque peu faussée de la situation réelle. L'environnement local, exceptionnellement favorable (présence à Saint-Brieuc d'une municipalité PSU, intense solidarité à l'échelon régional due au "malaise breton") a servi à la fois à infléchir le cours des événements et à dissimuler les faiblesses existantes au niveau de l'entreprise ». (« Le Joint français, deux ans après... », *Syndicalisme-Magazine*, 1501, juil.-août 1974).

le PSU l'année précédente, François Mitterrand a clairement montré que l'électorat PSU des Côtes-du-Nord, maintenu à l'écart de l'union de la gauche en 1973 par une décision des instances du parti, était dans sa grande majorité prêt à rejoindre le mouvement de la gauche unie sur la base de l'alliance socialo-communiste⁴. Cette dynamique se poursuit au second tour de la consultation où, pour la première fois sous la Cinquième République, la gauche atteint dans les Côtes-du-Nord la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les incidences politiques de la grève du Joint ne sauraient être circonscrites à ces acquis immédiats et directs. Les divergences apparues au cours du déroulement du conflit et la portée limitée des résultats politiques obtenus par ceux-là mêmes qui étaient les plus favorables au durcissement de la grève influencent en retour les stratégies en présence, tant au niveau national que dans l'entreprise.

DES INCIDENCES POLITIQUES DONT LES LIMITES MÊMES APPELLENT LEUR PROPRE DÉPASSEMENT

La grève du Joint français constitue un des temps forts de la stratégie de « développement des luttes » soutenue par la majorité des militants de la CFDT en 1971 et 1972. Mais, au même moment, les heurts se multiplient entre grévistes et non-grévistes dans plusieurs conflits, une fraction du patronat misant sur ces affrontements. L'échec relatif des employés des Nouvelles Galeries de Thionville en avril-juin 1972 vient atténuer l'impact des travailleurs briochins ; lorsque ces derniers reprennent le travail, après deux mois de grève, certains militants commencent à s'interroger, dans la CFDT, sur les limites d'une « radicalisation » des luttes syndicales en l'absence d'un projet politique clair. C'est dans ce contexte qu'intervient, le 26 juin 1972, la signature du programme commun de gouvernement⁵. Dans son discours de rentrée devant les militants cégétistes de la région parisienne, le 7 septembre suivant, Georges Séguy souligne l'importance que

4. Les résultats de la ville de Saint-Brieuc, où le candidat commun ne retrouve pas les voix obtenues par Y. Le Foll en 1973, paraissent démentir cette hypothèse. En fait, ce décalage est principalement dû à l'hétérogénéité de l'électorat du maire de Saint-Brieuc qui recouvre non seulement les voix du PSU local mais aussi celles des centristes d'opposition. Ces derniers, privés de candidat depuis les élections de 1967, se reportent naturellement sur Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion du scrutin présidentiel.

5. Signature qui répond, au lendemain de 1968, aux aspirations d'une majorité de la classe ouvrière. Cf. ADAM (G.), BON (F.), CAPDEVILLE (J.), MOURIAUX (R.), *L'ouvrier français en 1970*, Paris, A. Colin, 1970, p. 157 et suiv. : 60 % des ouvriers interrogés dans cette enquête sont favorables à un accord de ce type. Ce pourcentage s'élève encore si l'on isole les réponses des sympathisants (électeurs déclarés aux élections professionnelles) de la CGT et de la CFDT (respectivement 73 et 61 %).

son organisation accorde à ce programme⁶. Le 14 octobre, le bureau national de la CFDT, s'appuyant sur la distinction « essentielle » des fonctions des syndicats et des partis, répond en refusant de soutenir le Programme commun, préférant « agir pour créer les conditions d'un puissant mouvement conscient des travailleurs »⁷. De fait, la CFDT continue dans les mois qui suivent d'apparaître à la tête des conflits les plus durs : chez Pechiney à Noguères, chez Salamander à Romans, chez Cousseau à Cerizay et surtout chez Lip à Besançon. Mais, par suite de l'existence du Programme commun, le contexte politique général dans lequel ces luttes s'insèrent est très différent de celui du Joint français : l'accord entre le PC, le PS et les radicaux de gauche donne désormais aux luttes syndicales une perspective politique crédible, même si cet accord n'englobe pas la totalité des aspirations formulées par les travailleurs lors des conflits mentionnés. Les contradictions croissantes d'une majorité inquiète qui paraît avoir épuisé ses ressources et les spéculations sur l'état de santé du président Pompidou qui, après avoir été le fait de la classe politique, font bientôt partie du domaine public contribuent largement à véhiculer l'idée d'une possible relève politique et rendent encore plus crédible l'accord réalisé entre les trois principales formations de gauche.

S'appuyant sur cet accord, et tirant par ailleurs les leçons des maladroites commises par ses responsables dans la conduite de l'action au Joint français, la CGT, qui a pris conscience de la nécessité de ne pas abandonner le terrain des luttes sociales au profit d'un terrain exclusivement politique, adopte une attitude plus offensive dans les grèves. Ses interventions dans le conflit Lip, puis chez Rateau à La Courneuve, sont à cet égard significatives. Elles autorisent à penser que la centrale de la rue La Fayette, parce qu'elle n'exclut pas la perspective d'une échéance électorale anticipée, sans pour autant tenir celle-ci pour absolument certaine, estime que le meilleur moyen de tenir ses troupes, dont certains éléments manifestent des signes d'impatience, est encore d'encadrer les luttes et non de s'opposer à leur développement. C'est aussi une des conditions à réunir pour éviter les risques de déviation qui auraient pour effet d'hypothéquer l'avenir. Celui-ci est en effet fonction du degré de confiance manifesté à l'égard des formations impliquées dans le Programme commun

6. « Rien ne peut plus être comme avant ; nul ne peut faire comme si le programme commun n'existait pas ; cela est valable, en tout premier lieu, pour l'ensemble du mouvement syndical représentatif. Nous souhaitons que les organisations syndicales s'entendent pour soutenir le programme commun de la gauche sur la base de leurs préoccupations syndicales communes. Ce souhait s'adresse tout d'abord à la CFDT. Nos débats sur le capitalisme et le socialisme revêtaient un caractère platonique si, par hypothèse absurde, ils se poursuivaient indépendamment de l'existence du programme commun. » *Le Monde*, 9 sept. 1972.

7. « La position de la CFDT sur le programme PS-PC », *Syndicalisme Hebdo*, 21 sept. 1972.

par les catégories sociales qui ne s'estiment pas directement concernées par les changements préconisés dans ce programme. Dans le même temps, le Parti communiste souligne l'importance des luttes dans le développement d'une prise de conscience de classe⁸ et s'efforce de relancer la lutte politique dans l'entreprise à partir des revendications économiques et sociales⁹.

Mais l'existence du Programme commun ne conduit pas seulement les militants communistes et cégétistes à modifier leur pratique syndicale. Dans un second temps, les échéances électorales qui l'accompagnent pèsent à leur tour sur la pratique politique des militants cégétistes.

La campagne de l'élection législative de mars 1973 relance la dynamique créée en juin 1972 en développant sa dimension unitaire. La lutte politique, dans sa forme électorale et sur un enjeu national, s'impose progressivement, donnant l'impression de l'emporter sur les enjeux partiels des conflits sociaux, quelles que soient par ailleurs la durée et la dureté de ces derniers. Malgré les réserves de certains de ses militants qui opposent facilement luttes électorales et luttes syndicales, la CFDT ne peut rester à l'écart de ce mouvement, faute d'avoir à lui opposer une stratégie pour le moyen terme, ce qui risque de la couper de la masse de ses adhérents et de ses sympathisants ; Edmond Maire maintient la cohésion de son organisation en se prononçant pour un « soutien critique » aux forces de gauche, la CFDT n'intervenant pas directement dans la campagne¹⁰. L'ambiguïté demeure, au sein de la confédération, entre une majorité qui continue de privilégier le développement d'une « prise de conscience majoritaire » à travers les luttes syndicales, et une minorité qui, à l'inverse, subordonne la réalisation de cette « prise de conscience majo-

8. « Les luttes sont toujours décisives, en dernière analyse. ... Par la lutte, l'expérience se fait, le lien tend à s'établir entre les revendications de chacun et les revendications de tous, entre les revendications de tous et les obstacles politiques qui se dressent devant elles, entre les revendications et la question de l'Etat, entre les revendications et la bataille idéologique qui se mène autour d'elles. Plus les luttes grandissent, plus la conscience peut être prise de ce lien entre l'économique, le politique, l'idéologique. Plus la conscience de classe, en un mot, peut grandir. ... Pendant plusieurs semaines, à partir de la lutte des travailleurs de Lip, très loin au-delà d'eux, des interrogations et des réponses quand le Parti était présent, sont apparues, portant sur des questions essentielles : l'anarchie et le malthusianisme du capitalisme, son caractère inhumain, les responsabilités du pouvoir, les questions d'une autre société. » Rapport de Roland Leroy au comité central des 3 et 4 décembre 1973, *L'Humanité*, 4 déc. 1973.

9. « Les revendications économiques et sociales sont plus souvent accompagnées d'exigences de garanties assurant l'exercice réel des droits obtenus. Des problèmes nouveaux, la question plus angoissante pour un certain nombre de travailleurs, même très jeunes, de la sécurité du lendemain, contribuent à étendre les interrogations de caractère politique. » VIEUCQUER (A.), « L'entreprise, lieu privilégié de la bataille du Parti communiste français », *Economie et politique*, 235, fév. 1974 (numéro spécial consacré à la lutte politique dans l'entreprise).

10. MAIRE (Edmond), « En syndicalistes, tout faire pour la victoire des forces populaires », *Syndicalisme Hebdo*, 1425, 28 déc. 1972, (éditorial).

ritaire » à la conquête préalable du pouvoir politique¹¹. A quoi s'ajoutent l'ouverture d'un débat portant sur la nature des formations politiques susceptibles de réaliser cette conquête et une confrontation entre les partisans de la notion classique d'indépendance syndicale et ceux qui estiment urgent de poser le problème dans des termes nouveaux.

Les résultats des élections législatives confirment l'impact de l'union de la gauche en même temps qu'ils montrent — dans le cas de Saint-Brieuc mais aussi dans les autres localités où ont eu lieu des grèves dures — l'absence d'une relation mécaniste entre lutte économique et lutte électorale : de tels conflits n'entraînent pas un accroissement de l'électorat de la majorité, pas plus qu'ils n'accroissent celui de l'opposition. Lutte économique et lutte électorale apparaissent, à l'issue du scrutin, moins opposées que distinctes et complémentaires.

En intervenant dans des conflits durs — même lorsqu'elle est minoritaire et réticente devant les formes d'action employées — la CGT réduit la distance qui la sépare de la CFDT¹², d'autant que cette dernière, au congrès confédéral de Nantes¹³, se démarque du gauchisme. L'aggravation de l'inflation pendant le deuxième semestre de 1973 et la campagne « contre la vie chère » élargissent ce rapprochement syndical à la FEN et l'étendent aux partis signataires du Programme commun ainsi qu'au PSU. Les divergences tactiques provoquent encore des heurts au niveau des structures de base (sections d'entreprise, syndicats, unions locales et départementales) entre la CGT et la CFDT. Pourtant, la violence de la querelle qui éclate au mois de mars 1974 entre les deux confédérations¹⁴ apparaît, avec du recul, comme une péripétie s'expliquant par la crainte de la CGT d'être débordée et de se trouver ainsi dans l'impossibilité de mener à bien sa stratégie. Le rassemblement de la gauche politique et syndicale derrière des objectifs prioritaires immédiats (maintien du pouvoir d'achat, mesures anti-inflationnistes) prend une dimension nouvelle avec la campagne du premier mais surtout du second tour de l'élection présidentielle, mettant fin au différend qui vient d'éclater entre les deux grandes centrales ouvrières. Prenant la parole à Lyon, le 15 mai 1974, dans un meeting organisé par le PC, le PS, les radicaux de gauche, le PSU, la CGT, la CFDT et la FEN, Edmond Maire justifie la présence de son organisation en invoquant les « fonc-

11. Cf. par exemple le texte de l'union régionale Rhône-Alpes CFDT, « Syndicalisme et transition », reproduit dans *Politique-aujourd'hui*, art. cité, p. 103-116.

12. Cf. l'interview d'Edmond MAIRE au journal *Le Monde* du 30 août 1973.

13. Du 30 mai au 3 juin 1973.

14. Le 14 mars, l'Agence France-Presse diffuse une déclaration de A. Berthelot, secrétaire confédéral de la CGT, qui accuse, en termes très sévères, la CFDT de mener des « actions irresponsables qui risquent de compromettre la possibilité d'un mouvement d'ensemble », invoquant à l'appui de sa thèse la manière dont a été conduite la grève de Moulinex et celle des Houillères de Lorraine. En répliquant sur le thème « La CGT fait un faux-pas » (*Syndicalisme Hebdo*, 1489, du 28 mars 1974), Edmond Maire donne l'impression de vouloir éviter une détérioration trop profonde des relations entre les deux centrales.

tions distinctes mais complémentaires et convergentes » des syndicats et des partis au sein du mouvement ouvrier¹⁵. C'est la première fois que la CFDT s'engage à ce point dans une campagne électorale, faisant abstraction de ses réticences naturelles¹⁶. Elle confirmera cette orientation le 27 mai en répondant favorablement, par l'intermédiaire de son bureau national, à l'appel lancé deux jours plus tôt par François Mitterrand et en invitant implicitement ses militants à apporter leur contribution à l'entreprise de rénovation de la gauche socialiste¹⁷.

Paradoxalement, l'élection présidentielle nous ramène au Joint français : l'échec du candidat de la gauche à moins de quatre cent mille voix replace les luttes économiques au premier rang de la scène politique. Les initiatives et les actions de solidarité développées autour de la grève du Joint et d'un certain nombre d'autres conflits du même type peuvent à l'avenir prendre valeur d'exemple aux yeux des forces de gauche. Le PC ne rappelait-il pas déjà en février 1974, que

« des formes nouvelles d'action de masse combatives ont été trouvées, des formes nouvelles d'élargissement du soutien de l'opinion et de la solidarité matérielle ont montré leur efficacité. En raison de l'intervention plus massive que jamais de tous les moyens combinés du patronat et de l'Etat, de leurs tentatives de division, de répression, les problèmes du renforcement d'action des syndicats, de la conduite des mouvements avec esprit de responsabilité, de la recherche du soutien de la population, prennent une dimension nouvelle. Les aspects idéologiques et politiques des luttes sociales se mettent en relief ».

De son côté, la CFDT décidait d'inscrire à l'ordre du jour de son conseil national d'octobre 1974 le problème de la différenciation des fonctions politique et syndicale, c'est-à-dire de se pencher, à la lumière des événements qui, ces dernières années, ont contribué à modifier l'échiquier politique (signature du Programme commun, campagnes électorales de 1973 et 1974, etc.), sur une question qu'on a trouvée au cœur de tous les grands conflits qui se sont déroulés depuis 1968.

15. *L'Humanité*, 16 mai 1974.

16. Le sondage réalisé par la SOFRES pour le compte du *Nouvel Observateur* démontre clairement qu'il ne s'agit pas d'une simple manœuvre d'appareil puisqu'il apparaît que 73 % des militants CFDT ont voté le 19 mai pour le candidat de la gauche, alors qu'un an auparavant, lors du renouvellement de l'Assemblée Nationale, les cédétistes n'avaient accordé leurs voix à la gauche que dans une proportion de 62 %.

17. « Faisant suite à la campagne dynamique du candidat unique de toute la gauche, le bureau national a considéré comme un élément positif l'appel lancé par F. Mitterrand, premier secrétaire du PS, pour une restructuration politique du mouvement socialiste sur la base d'un projet commun de société... Cette volonté commune correspond à la stratégie d'union des forces populaires préconisée par la CFDT. Nombre de ses militants, dans le respect de l'autonomie syndicale à tous les niveaux, tiendront à apporter leur contribution spécifique et à favoriser autour d'un véritable projet de société, démocratique et autogestionnaire, la naissance de la grande force socialiste dont le mouvement ouvrier a besoin ». Motion du bureau national de la CFDT, *Syndicalisme Hebdo*, 1498, du 30 mai 1974.

18. VIEUGUET (A.), art cité, p. 5.

CHAPITRE IV

LA GREVE DES CHEMINOTS 1986-1987 : LA COMBATIVITE A REBOURS DE LA COHABITATION

.....

..

..

..

..

..

La grève des cheminots français qui a commencé le 19 décembre 1986 et s'est achevée le 14 janvier 1987 a surpris parce qu'elle s'est produite dans une période où la combativité ouvrière a reculé sous l'effet d'un chômage étendu et d'une déconsidération de l'action collective.(1) Elle a étonné aussi par son moment, la période des fêtes de fin d'année, et par ses formes, avec l'apparition de coordinations extra-syndicales.

Depuis le rapport Nora de 1968, la plupart des gouvernements ont cherché à se dégager financièrement de la gestion des entreprises publiques, à les contraindre à équilibrer leurs budgets,(2) sans que ce principe reçoive une adhésion majoritaire de l'opinion.

En 1980, 60% des Français souhaitent le maintien en activité des lignes de chemin de fer non rentables (SOFRES, colloque EDF-FNSP).

En septembre 1985 encore, au plus fort de la percée des thèmes libéraux en France, la moitié des électeurs déclarés de l'UDF et du RPR sont opposés à la suppression des subventions de l'Etat aux entreprises publiques.(3)

Les Français ont toujours entretenu une relation d'amour ambiguë avec leur secteur public. En particulier en période de chômage, ils envient plus qu'ils ne jalouent ses emplois protégés. Ils déclarent souhaiter se mettre un jour à leur compte mais, dans le même temps, ils aimeraient que leur progéniture entre dans la fonction publique; toutes les enquêtes disponibles confirment cette ambivalence.

A l'intérieur du secteur public, la SNCF occupe, pour l'opinion, une place à part. D'une part, l'entreprise apparaît assujettie aux décisions gouvernementales -

(1) Ce texte a d'abord été publié dans une traduction américaine par Contemporary France, vol.2, 1988, pp.26-38.

(2) Sur cette politique et son application à la SNCF, cf. Pierre DUBOIS, Mort de l'Etat-patron. Paris, Edt. Ouvrières, 1974.

(3) Jérôme JAFFRE, "Les surprises de la droite", in SOFRES-Opinion publique 1986. Paris, Gallimard, 1986, pp.62-63.

elle ne constitue pas "un Etat dans l'Etat" (cf. le commentaire d'A. Lancelot au colloque de Rouen). D'autre part, de "la bataille du rail" à la fierté nationale vis-à-vis du TGV, la SNCF et les cheminots bénéficient dans notre culture de stéréotypes le plus souvent favorables.(4)

Chacun y trouve son compte: les trains évoquent aussi bien l'évasion des congés payés que le luxe de l'Orient Express. Ils arrivent à l'heure et sont perçus comme plus compétitifs et plus fiables que leurs homologues étrangers.

Par bien des points, l'image de la SNCF et des cheminots en décembre 1986 est comparable à celle de la mine et des mineurs en mars 1963.

Deux ordres de causes conjoncturelles doivent être pris en compte pour comprendre la dernière grève: la dégradation récente du climat social en général et la dégradation du climat propre à l'entreprise.

I. LA DEGRADATION DU CLIMAT SOCIAL EN GENERAL

Une inquiétude sous-estimée de l'opinion

Le mouvement lycéen et étudiant puis la grève des cheminots et la sympathie relative dont ils ont bénéficié semblent avoir surpris une classe politique et des observateurs apparemment prisonniers des commentaires journalistiques des sondages publiés, commentaires souvent en décalage avec les résultats chiffrés qu'ils présentent.

Ainsi, un peu moins de trois mois avant l'occupation de l'université de Villetaneuse, le **Figaro Magazine** du 6 septembre 1986 titre, sans rapport avec les données du sondage qu'il présente: "La nouvelle vague 86: famille, patrie, travail".

L'exaltation des Français saisis par l'esprit d'entreprise continue (IFOP-**Cadres Dirigeants**, novembre 1986) alors que plusieurs enquêtes confirment l'attrait exercé par la fonction publique dans le choix d'un métier pour son enfant (IFOP-**Nouvel Obs** des 10-16 octobre 1986; Infométrie-**Le Point** du 24 novembre 1986; IPSOS-**Gestion sociale** du 29 décembre 1986).

(4) Cf. Georges RIBEILL, Les Cheminots. Paris, La Découverte, 1984.

Premier souci des Français, récurrent dans tous les sondages qui l'abordent: le chômage, jugé plus important même que le terrorisme (BVA-Paris Match du 24 octobre 1986).

En ce qui concerne les chances de réussite de la politique du gouvernement de J. Chirac, l'optimisme des chefs d'entreprises (Panel l'Expansion-Entreprise, L'Expansion des 4-17 juillet 1986; IPSOS-France Inter-Le Monde du 15 novembre 1986) contraste avec le pessimisme de l'ensemble de l'opinion.

Le pourcentage des "satisfaits" par les mesures gouvernementales chute de 42% en mai à 32% en juin, 29% en juillet et 22% en août (IPSOS-Le Quotidien de Paris du 3 septembre 1986).

En juillet, respectivement 65% et 80% des Français jugent ces mesures inefficaces dans la lutte contre l'inflation et dans la lutte contre le chômage. 58% d'entre eux pensent alors qu'il va y avoir "dans les deux ou trois mois à venir beaucoup de conflits sociaux" (SOFRES-Figaro Magazine du 11 juillet 1986).

Ce pessimisme s'est sensiblement accru au retour des vacances (SOFRES-Figaro du 1er septembre 1986; IFRES-France-Soir du 8 septembre 1986). 50% des Français désapprouvent la politique de l'emploi en septembre contre 40% en juin, 44% désapprouvent sa politique sociale contre 38% en juin (SOFRES-Vie Française des 15-21 septembre 1986).

Ce malaise a certainement été sous-estimé aussi parce qu'il ne s'accompagne pas de modifications significatives dans les intentions de vote déclarées par les personnes interrogées.

De fait, si la réprobation de la politique du gouvernement de J. Chirac est de plus en plus partagée, les Français ne sont que 15% à penser que "la situation serait meilleure si l'actuelle opposition revenait au pouvoir", 45% pensant que ça serait "pareil" (IFOP-Le Matin du 24 novembre 1986).

Une situation favorable à la défense catégorielle des avantages acquis

Les Français sont profondément attachés à leurs acquis sociaux (SOFRES-L'Evénement des 11-17 septembre 1986; IFOP-Le Matin du 25 novembre 1986).

46% d'entre eux pensent qu'il ne sera pas nécessaire de revenir sur ces acquis pour que l'économie française reste compétitive, 40% étant d'un avis contraire (SOFRES-L'Evénement des 11-17 septembre 1986).

64% d'entre eux ne sont pas prêts à souscrire à un plan d'épargne-retraite (Louis Harris-Le **Parisien** du 7 novembre 1986).

74% des Français se disent en revanche intéressés par des formules de travail à temps réduit pendant leurs dernières années d'activité, chiffre considérable qui semble bien indiquer une modification irréversible des attitudes à l'égard du travail (SOFRES-**Notre Temps**, octobre 1986).

Ils approuvent majoritairement F. Mitterrand lorsqu'il refuse de signer les ordonnances sur la privatisation et sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (BVA-**Paris-Match** du 18 juillet 1986; SOFRES-**Figaro** du 1er septembre 1986).

On observe par ailleurs, fin 1986, un renversement du processus de dégradation de l'audience des syndicats, processus qui s'accélère en 1980 et culmine en 1985.

49% des salariés déclarent faire confiance aux syndicats en décembre 1986; il faut remonter à 1979 pour trouver un score équivalent.

La popularité de FO est forte chez les personnes qui déclarent par ailleurs ne pas faire confiance aux organisations syndicales; chez les autres, en revanche, la CGT reste nettement en tête (SOFRES-**Liaisons sociales**, décembre 1986).

Face à la menace du chômage qui prédomine dans l'inquiétude des Français, la fonction publique apparaît à l'évidence comme privilégiée. Mais il semble en même temps que cette fonction publique est perçue comme un centre de résistance à d'éventuelle velléités gouvernementales de remise en cause d'avantages acquis.

Des menaces contre certains avantages acquis par certaines catégories du secteur public sont comprises comme un signal d'alarme pour l'ensemble des salariés du public et du privé, et appellent leur solidarité.

Cette situation expliquerait qu'avant la grève de la SNCF, dès septembre, à l'occasion d'un face-à-face Philippe Seguin - Edmond Maire dans le cadre de l'émission "L'Enjeu", sur TF1, on obtienne des opinions apparemment contradictoires.

D'un côté, 60% des personnes interrogées pensent "qu'il sera nécessaire d'aller plus loin dans la flexibilité (équipes de week-end, modulation des horaires en fonction de l'activité, salaire au mérite)". De l'autre, ces mêmes interviewés, dans le même sondage, ne sont que 32% à penser "qu'on doit mettre en cause certains avantages acquis par le cheminots", alors qu'ils sont 50% à exprimer un avis contraire (SOFRES-TF1-**L'Evénement** des 11-17 septembre 1986).

Au sein des seuls fonctionnaires, le salaire au mérite ne rallie l'accord que de 4% d'entre eux (IPSOS-Gestion sociale du 29 décembre 1986).

Il faut ajouter à ces données générales sur l'évolution de l'opinion les conséquences du recul gouvernemental face aux lycéens et aux étudiants et celles des avantages concédés aux médecins et aux agriculteurs - curieusement, 68% des Français sont favorables au subventionnement de ces derniers (La Croix du 10 décembre 1986).

On se trouve au total dans une conjoncture relativement nouvelle. D'une part, la politique économique et sociale du gouvernement apparaît parfois injuste - la suppression de l'impôt sur la fortune -, souvent inefficace et catégorielle. D'autre part, les déceptions liées à l'exercice du pouvoir par la gauche sont toujours présentes.

Ce dernier point dissuade les salariés d'entreprendre un mouvement revendicatif offensif et global pour lequel ils ne voient pas d'issue politique. 52% des salariés déclarent qu'ils ne suivraient pas les organisations syndicales si elles lançaient un appel à la grève générale (IFRES-Nouvel Economiste du 28 novembre 1986).

Le premier point - une insatisfaction profonde et répandue devant une politique jugée injuste et inefficace - incitent en revanche les salariés à tolérer, parfois à soutenir, des mouvements catégoriels défensifs et intransigeants lorsque le rapport des forces leur paraît favorable. Cette légitimité, relativement nouvelle, des mouvements catégoriels est décisive si l'on veut comprendre la tolérance des usagers pendant la grève de la SNCF, malgré la période pendant laquelle elle intervenait, malgré le préjudice subi par les banlieusards, malgré aussi certains reportages défavorables aux grévistes.(5)

Les organisations syndicales sont d'ailleurs conscientes de cet enjeu. En 1985, la fédération des cheminots CFDT, en liaison avec son association de

(5) Ainsi même dans Le Monde du 20 décembre 1986, on souligne l'aberration de certaines revendications incontrôlées comme l'attribution d'une carte de 1ère classe à tous les cheminots. Le Monde des 21-22 décembre 1986 parle de "grève-désordre des agents de conduite SNCF".

consommateurs (l'ASSECO-CFDT) avait mené une enquête auprès de 6.000 usagers, précisément à la Gare du Nord. (6)

Les sondages réalisés en janvier (SOFRES-~~Figaro~~ du 13 janvier 1987; BVA-~~Paris-Match~~ du 23 janvier 1987) confirment d'abord, même après les grèves, l'hostilité traditionnelle des Français à toute mesure qui apparaîtrait comme restreignant le droit de grève. 56,5% des personnes interrogées désapprouvent l'appel du RPR à la manifestation des usagers, 27,5% seulement l'approuvant (BVA).

Une majorité relative de l'échantillon de la SOFRES y voit une grève politique et, inversement, une majorité relative de l'échantillon BVA crédite les grévistes de "motivations sociales et professionnelles" plutôt que politiques.

L'attitude du gouvernement est désapprouvée. La réception par F. Mitterrand d'une délégation de cheminots grévistes au fort de Brégançon est favorablement accueillie. Mais surtout, 50% des salariés se déclarent prêts, aujourd'hui, à "s'associer à un mouvement de grève dans leur entreprise ou leur établissement" alors qu'ils n'étaient que 35% en septembre 1986 (BVA).

II. LA DEGRADATION DU CLIMAT DANS L'ENTREPRISE

Aux facteurs communs de mécontentement que les cheminots partagent avec les autres salariés, s'ajoutent quatre causes spécifiques à l'entreprise ferroviaire.

Des menaces sur la capacité d'embauche de l'entreprise

Les travailleurs de la SNCF appréhendent en premier lieu la régression numérique de leur firme. Le Comité central d'entreprise a adopté le 21 avril 1986 une motion quasi-unanime protestant contre la suppression de huit mille emplois. La CGT, la CFDT, la FGAAC et FO, soit 31 voix sur 37, alertent "l'opinion publique sur les graves conséquences des décisions de la direction qui mettent en cause l'avenir du rail dans le pays".

Cette déclaration syndicale ne relève pas de la pétition de principe qui laisse indifférents les salariés

(6) Cf. FGIE-CFDT, ASSECO-CFDT, La qualité du transport, Résultat de l'enquête auprès des usagers de la Gare du Nord. Paris, 1986, doc. ronéo., 37 p.

de base. Ceux-ci ont apprécié la relance du recrutement par le ministre communiste Charles Fiterman.

Son successeur, Paul Quilès, abandonne cette orientation et le contrat de plan signé le 26 avril 1986 entre la SNCF et l'Etat - avec la nouvelle majorité - prévoit la diminution des effectifs que le CCE dénonçait.

Une telle orientation touche directement les intérêts des personnels qui comptent sur la capacité d'embauche de leur entreprise pour y placer leurs enfants ou leurs proches.

L'évolution générale des transports renforce encore cette perception d'un avenir défavorable. La baisse des carburants favorise en effet la route, au détriment du trafic voyageurs, et accroît le déficit de l'entreprise.(7)

Toute diminution du nombre de salariés, sans provoquer une inquiétude pour son propre emploi, est ressentie comme un affaiblissement de ses capacités d'accueil dont pâtit la communauté cheminote prise au sens large.

La grille au mérite, prélude à une remise en cause du statut

La seconde incertitude sur l'avenir de la société concerne le statut. L'entretien que Jacques Douffiagues a accordé au journal Le Monde pendant l'été 1986 (numéro daté du 7 août) a connu un grand retentissement. On peut se demander si il ne correspondait pas à la volonté d'une mise au pas de la profession, à la suite de l'échec des cheminots britanniques l'année précédente, dans un contexte français jugé à tort analogue. Le ministre des Transports déclarait notamment :

"Je ne suis pas contre les droits acquis, mais lorsque tout change autour de nous, il faut introduire quelque souplesse, ou bien le dispositif risque d'être emporté. Les raisons techniques qui légitimaient certains avantages ont disparu. La traction au charbon valait une retraite à cinquante ans. Il n'y a plus d'escarilles. Une partie importante du statut du cheminot, la durée de son travail, sa rémunération, ses temps de récupération, s'expliquent sans doute par les responsabilités particulières qu'il assume. Il travaille la nuit et le

(7) Cf. Les projections semestrielles de l'Observatoire économique et statistique des transports en septembre 1986, Le Monde du 23 septembre 1986.

dimanche; il a en charge la vie et la mort... Je pense qu'il est temps d'ouvrir un débat sur la justification actuelle du régime statutaire de la SNCF à la lumière des conditions actuelles de travail. Il faudrait démontrer qu'il est aussi fatigant nerveusement de conduire des motrices électriques qu'une locomotive à vapeur. Il faut en débattre avant que des réactions de type poujadiste de l'opinion publique ne se fassent jour contre ceux qui apparaîtraient comme des nantis.

Si la SNCF assurait seule sa couverture sociale, je n'aurais rien à dire, mais il ne faut pas oublier que ce sont les assujettis du régime général de sécurité sociale et les contribuables qui paient l'essentiel des pensions des cheminots".

La remise en cause du statut provoque à l'époque une protestation solennelle de l'ensemble des organisations syndicales. Le projet de grille au mérite proposé à la discussion par la direction le 17 septembre 1986 a été perçu comme la première application des orientations de Jacques Douffiagues, comme le début du démantèlement statutaire. De plus, "dans le mode d'organisation taylorisé de la SNCF, la grille des qualifications est la colonne vertébrale symbolique qui tient le système". En l'absence d'une gestion autonome par objectifs, "l'avancement au mérite ne peut que se confondre avec la cote d'amour" (Henri Vacquin, Libération, du 29 décembre 1986).

La condition du cheminot négligée

L'attachement au cadre réglementaire de droit privé qui régit le personnel de la SNCF ne signifie pas l'adhésion à tout son contenu. De nombreux cheminots, en particulier les jeunes, sont déçus des carrières et des conditions de travail. Ce troisième facteur de désenchantement a été mis en évidence par une enquête de la COFREMCA sur "les attitudes du personnel" remis à la direction générale de la SNCF en juillet 1986.

Le système des promotions est ressenti, en particulier par les générations les plus récentes, comme trop restreint. Déjà la grève de 1971 avait été provoquée par la crainte de voir transformer les carrières (cf. Le Monde du 10 juin 1971). Les réponses de l'enquête COFREMCA ont pu, là aussi, être mal interprétées. L'insatisfaction dont elle faisait état envers la lenteur des promotions ne signifiait pas pour autant l'acceptation d'une sortie du statut, mais son amélioration.

Cette réaction d'un conducteur de vingt-cinq ans est typique: "Je suis 297ème sur la liste d'attente pour devenir T5 (conducteur de route principal). Or nous sommes 1.012 conducteurs à Paris-Nord et il y en a dix seulement de nommés par an" (Le Monde du 25 décembre 1986).

Le sentiment d'être bloqué ne résulte pas seulement d'un appétit de progression chez les dernières recrues. Les changements de grade ont diminué pendant la dernière période: 32.830 en 1983, 28.278 en 1984, 21.342 en 1985. La réalité de ce problème a été perçue par la direction qui a proposé 5.000 promotions supplémentaires le 23 décembre 1986 et 5.800 début janvier.

Les conditions de travail sont également sources de mécontentement. Sous trois angles:

1. D'une part, le comportement de la hiérarchie est souvent perçu comme très lent à intégrer l'évolution des mentalités des subordonnés, trop militaire, trop conformiste. Des cadres eux-mêmes le reconnaissent au cours du récent conflit: "Vous ne vous exprimez pas si vos propos risquent de ne pas aller dans le sens de ce que pense votre chef" (Le Monde du 9 janvier 1987).

Ce mode d'autorité très centralisé est apparu fortement au moment des accidents ferroviaires de l'été 1985. La direction générale a adressé à l'époque, aux directeurs des régions SNCF un modèle de lettre à envoyer aux agents de conduite pour leur annoncer la création d'un examen de contrôle de leurs connaissances. La démarche avait choqué par sa rigidité. Le 30 septembre 1985, tous les agents de conduite avaient cessé de travailler de manière subite, "sauvage".

2. Les horaires sont un point sensible, en premier lieu pour les roulants et pour les remplaçants qui ne connaissent pas à l'avance leurs journées, mais aussi pour les agents postés. Cette contrainte s'exerce au détriment de la vie familiale et les grévistes citaient souvent des taux de divorce impressionnants. "La bête humaine, c'est fini !". L'exclamation de ce jeune cheminot (Le Monde du 8 janvier 1987) traduit un rapport nouveau au travail qui ne doit pas étouffer la vie privée.

L'enquête de la COFREMCA déjà citée reconnaît l'attachement vivace des salariés à l'entreprise, la fierté professionnelle; ces attitudes positives n'empêchent pas que, chez les cheminots comme ailleurs, l'implication dans l'activité salariée se vit différemment que par le passé. Les témoignages de ce type, souvent relevés pendant la dernière grève, reflètent aussi

sans doute un conflit de génération lié à l'évolution du recrutement dans les années soixante/soixante-dix : autrefois issu de la campagne, le cheminot est aujourd'hui recruté en zone urbaine (Georges Ribeill, Libération du 7 janvier 1987).

Ce recul à l'égard d'une suprématie du travail se retrouve dans les attitudes à l'égard du syndicalisme. Evoquons à titre d'illustration l'exemple de ce cheminot de 25 ans, très engagé dans la grève en décembre et dès le début, mais qui s'en détache totalement en janvier pour prendre les congés qu'il avait demandé pour le début de l'année 1987 et rentrer dans sa province d'origine.

3. Pour les roulants enfin, la médiocrité des foyers suscite un ras-le-bol ancien, d'autant plus compréhensible que la nuitée est payante.

Sur un "roulement" de huit jours, les conducteurs doivent souvent passer deux ou trois nuits en "repos hors résidence" (cf. "Lyon, réveillon au dépôt", Libération du 26 décembre 1986). Dans la plupart des cas, ces locaux sont inconfortables et bruyants. Alors que l'ensemble des gares est progressivement rénové et les trains modernisés, les agents ont l'impression de "ne pas compter".

A l'issue du conflit, la direction s'est d'ailleurs engagée à achever le programme de rénovation de ces foyers d'ici à la fin de 1988, en concertation avec les 400 comités d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail (CHSCT).

La lassitude devant les escarmouches

Les salariés de la SNCF appartiennent aux catégories les plus syndiquées de France. Leur histoire de luttes est riche de grands mouvements en 1910, 1920, 1944, 1947, 1953, 1968 et de défaites marquantes comme en 1938 et 1971. Parler de tradition revendicative simplifie une réalité complexe qui comporte des ruptures de générations, des attitudes différenciées selon les catégories, des proximités syndicales diversifiées.

Il n'empêche que la conscience existe, en premier lieu chez les agents de conduite, d'une capacité virtuelle de bloquer, de faire pression par la cessation du travail. Malgré un contexte économique défavorable, la volonté d'agir perdure, contrairement aux diagnostics sur la baisse de combativité.

L'arrêt surprise des 30 septembre-1er octobre 1985 avait montré l'intensité du refoulé. En 1986, la CGT avait organisé quatorze actions nationales dont certaines comme la journée du 30 septembre avaient rencontré un réel écho. "Perturbations importantes à la SNCF"

titrait **Le Monde** du 1er octobre 1986. Pour le 21 octobre, le constat était plus mitigé: "Le mouvement de grève a été inégalement suivi" (**Le Monde** du 22 octobre 1986).

A cette mobilisation propre à l'entreprise, il faut ajouter la participation à la manifestation étudiante de décembre 1986, de Denfert-Rochereau à la Nation, où le groupe des cheminots cégétistes était particulièrement dense.

L'"ensemencement revendicatif" - pour reprendre l'expression de Bertrand Badie (8) - a deux effets possibles. Ou bien il favorise l'adhésion des salariés à la stratégie syndicale et rend possible une extension de l'action. Ou bien il engendre des impatiences, alliant une lassitude devant des escarmouches jugées sans efficacité et une aspiration à frapper un grand coup. Dans le cas de la SNCF, la seconde branche de l'alternative s'est développée en raison de la division syndicale qui est considérée comme un handicap pour l'action, et d'une appréciation différente sur l'opportunité d'un mouvement au moment des fêtes de Noël. Il est clair que pour les organisations intercatégorielles - la proposition ne valant pas pour la FGAAC - jugeaient périlleuse une démonstration à cette date. L'expérience ancienne de l'EDF en 1969, qui avait été méditée à l'époque, (9) était ravivée par l'impopularité de l'arrêt surprise des conducteurs de trains et du métro en 1985.

III. LES CARACTERISTIQUES DU CONFLIT

A la différence d'autres grèves, le dernier conflit des cheminots se périodise avec difficulté. Après le préambule de l'extension (18 au 20 décembre), on assiste à une première phase de confrontation qui

(8) BADIE (Bertrand), Stratégie de la grève. Paris, Presses de la FNSP, 1976, 263 p.

(9) **Le Monde** du 17 décembre 1970 titrait: "La OGT veut relancer l'offensive dans le secteur nationalisé après les fêtes mais en s'efforçant de ne pas gêner les usagers". Explication de Jeanine Roy: "Les amis de M. Séguy n'ont pas oublié les réactions qu'avaient suscitées dans une partie de l'opinion publique les délestages d'énergie électrique effectués en novembre 1969. Ils n'entendent ni compromettre le trafic des voyageurs d'ici à la fin de l'année ni provoquer des coupures de courant au plus fort de l'hiver".

conduit à la négociation salariale du 22 décembre. Trois syndicats minoritaires signent (FMC, CFTC et CGC).

La direction peut penser que la situation est suffisamment désamorcée. Promesse est faite de réunir la commission du statut début janvier. L'arrêt de travail se prolonge et la seconde phase s'étend du 22 au 29 décembre, jour où M. Lavondès est nommé médiateur. La séquence de médiation s'étend du 29 décembre au 8 janvier, quand la commission du statut se réunit. Le nouvel échec de la conciliation correspond à la dernière phase du conflit: tentative d'élargissement à l'ensemble du secteur public, retrait de la CFDT et présence du froid (du 8 au 14 janvier).

Basisme et rôle des syndicats

De nombreux commentaires ont mis l'accent sur le rôle des trotskystes, la figure de Daniel Vitry servant de preuve emblématique, et sur le débordement des syndicats, de la CGT en particulier.

L'intervention des militants de Lutte ouvrière est une réalité, d'ailleurs ancienne.(10) Elle ne saurait expliquer l'ampleur du mouvement ni sa dynamique interne. L'apparition des coordinations est un phénomène nouveau et significatif mais cette nouveauté doit être relativisée au regard des traditionnels comités de grève.

Il ne s'agit nullement de nier les tensions qui sont apparues entre grévistes et militants syndicaux, reconnues d'ailleurs plus volontiers par la CGT que par la CFDT. La cristallisation du conflit n'a pas été perçue, comme le note une enquête de la **Vie Ouvrière** sur le dépôt de Lille-Délivrance: "Arrive le tract du 12 décembre signé 'un groupe d'ADC' qui appelle à la grève. 'Un tract Chaîne de bonheur, sourit Raymond, tu n'es pas content, fais circuler'. Pour Michel, 'c'est plutôt un Canada-Dry, il ressemble à, mais ce n'en est pas un. A dire vrai, on n'y prête pas grande attention, on a fait une erreur, là' soupire-t-il. Car les ADC (agents de conduite), selon le mot de Daniel, vont 'partir au sentiment, à la sensibilité, sans analyser. Nous avons mis la poudre (la CGT avec son travail

(10) Déjà perceptible en 1968 et en 1971, cf. L'année politique, économique et sociale 1971, Paris, PUF, 1972, p.202.

revendicatif) mais nous n'avons pas allumé la mèche".(11)

Après le démarrage, la CGT est en décalage avec les grévistes sur deux points: l'élargissement et l'unité d'action. Dans l'enquête de la *Vie Ouvrière* citée ci-dessus, les deux thèmes apparaissent:

"Il a fallu expliquer que ça sentait le casse-pipe, le piège. On n'a pas rasé les murs, tout de suite on a dit: attention, il faut élargir ! On paraissait ramer à contre-courant, puis on a été compris (...) Les gars veulent voir la juxtaposition des sigles; leur désir en est tellement grand qu'ils font l'impasse sur les conditions. C'est dangereux".

La poussée de la base est, sans conteste, une des premières caractéristiques du conflit. Toutefois, elle ne signifie pas nécessairement refus des syndicats.

Le phénomène des coordinations

Les organisations syndicales n'ont pas seulement enregistré, jusqu'à la remontée récente, une baisse de leur audience. Aux déceptions liées à l'exercice du pouvoir par la gauche et aux divisions qui se sont greffées sur ces déceptions, s'est ajoutée une véritable hémorragie militante.

Les syndicalistes restants ont dû concentrer leurs activités pour assurer le fonctionnement des organisations. Ils ont ainsi eu tendance à s'enfermer de plus en plus dans des tâches prioritaires de représentation et de négociation, dans des structures plus ou moins institutionnalisées et de plus en plus éloignées de la base.

Il y a fort à parier que cette situation n'est pas seulement conjoncturelle mais qu'elle est appelée à durer. Elle résulte aussi d'une évolution générale et profonde de la relation au travail comme au syndicalisme, en particulier chez les jeunes.

Il faut avoir cette évolution à l'esprit quand on s'interroge sur le phénomène des "coordinations" apparues à l'occasion de la grève des cheminots.

L'exemple du mouvement lycéen et étudiant a joué à l'évidence un rôle décisif mais il n'épuise pas l'explication. Les coordinations des cheminots ont toujours pris soin de se démarquer des syndicats et elles ont

(11) *Vie Ouvrière* n°2211, 12-18 janvier 1987.

toujours prétendu exercer un contrôle permanent sur ces derniers, mais elles ont aussi toujours pris soin de ne pas se substituer aux organisations syndicales. Ce n'est pas une relation de concurrence mais plutôt une division du travail qui s'est mise en place, dès le début du conflit, entre les coordinations et les syndicats.

La coordination revendique l'unité des salariés - ou d'une catégorie - syndiqués et non-syndiqués, au-delà des clivages organisationnels habituels. Elle revendique une démocratie directe, derrière des leaders aptes à la prise de parole, à l'utilisation des médias (cf. "Jean-Louis Lopez: un porte-parole à l'image du mouvement", *Libération* du 6 janvier 1987), mais des leaders révocables à tout moment par des assemblées générales quasi-quotidiennes. Elle délègue en revanche aux syndicats - on a parlé à ce propos de "syndicats-taxis" - le soin de négocier ses revendications avec la direction, se réservant le droit d'entériner ou de désavouer les compromis adoptés.

Lorsqu'il y a eu conflit entre la structure syndicale et la coordination - par exemple lorsque Daniel Vitry a été désavoué par la fédération CFDT -, il est remarquable que l'on se soit, des deux côtés, attaché à minimiser le conflit.

Ces coordinations ont certes été influencées par le mouvement étudiant et lycéen, mais elles correspondent aussi à une pratique très ancienne d'action directe, ancrée dans les traditions anarcho-syndicalistes du mouvement ouvrier français.

Alors toutefois que l'anarcho-syndicalisme aspirait à l'élargissement interprofessionnel, voire à la grève générale, la dimension catégorielle - très présente dans le conflit cheminot et renforcée, nous l'avons vu, par la conjoncture politique - lui donne un contenu différent, plus restrictif, avec une contradiction qui s'est rapidement traduite par une concurrence entre les différentes coordinations d'intérêt strictement catégoriels; elle facilite son extension géographique mais elle limite du même coup sa représentativité, ses pouvoirs et risque de s'isoler.

Elle se condamne à n'être qu'une instance de mesure de la combativité d'une catégorie et une instance de contrôle direct sur les négociations concernant cette seule catégorie. Ou bien elle se veut intercatégorielle, mais elle est alors l'enjeu de luttes politiques internes pour son contrôle, tout en se condamnant, à terme, à entrer en concurrence avec les organisations syndicales.

Dans le cas d'une entreprise dispersée sur l'ensemble du territoire - comme la SNCF, EDF ou les PTT - ce second type de coordination a beaucoup de mal à acquérir une audience nationale qu'une coordination strictement catégorielle.

La commivence des usagers

La troisième caractéristique de ce conflit réside dans l'appréciation favorable des usagers. Alors que la majorité des commentateurs mettaient l'accent sur la gêne des usagers et que les pouvoirs publics semblaient miser sur elle, la grogne a été limitée et tardive. Les banlieusards soumis à une double épreuve avec le blocage de la RATP ont réagi sereinement jusqu'à l'arrivée du froid. Ce sont curieusement les populations de la région parisienne et des villes de plus de 100.000 habitants - les populations les plus gênées dans leurs migrations quotidiennes - qui ont le plus tendance à voir, *a posteriori*, dans les conflits récents "une pratique normale du droit de grève" (SOPRES-**Figaro** du 13 janvier 1987, déjà cité).

Ceci renvoie à ce que nous évoquions sur la détérioration du climat social. Ces usagers, généralement eux aussi salariés, ont le sentiment que les cheminots ne sont pas des nantis, que, sans ce type de pressions, personne ne se fait entendre, et que l'action des cheminots facilitera les revendications des secteurs moins névralgiques.

Un sondage (Louis Harris-L'Événement des 15-21 janvier 1987) montre une attitude répandue de compréhension envers la grève (41% des personnes interrogées) et une approbation majoritaire des revendications (55%). Le paradoxe est que l'action d'explication en direction des usagers a été faible de la part des grévistes et du mouvement syndical, signe d'un profond ancrage corporatiste de l'action. Il faut toutefois noter que la CGT a envisagé de faire marcher gratuitement des trains pour les vacanciers, mais qu'elle a dû y renoncer pour des raisons techniques.

Par son intensité, par ses singularités, la grève des cheminots français de 1986-1987 a retenu l'attention. Des commentaires mettent l'accent sur le catégorialisme et le spontanéisme. Alain Faujas parle de "grèves existentielles" (*Le Monde* 7 janvier 1987), Michel Maffesoli de "néo-tribalisme anarchique" (*Id.* 9 janvier 1987). Jacques Julliard diagnostique dans la classe ouvrière une situation d'anomie (*Nouvel Observateur*

16-22 janvier) et Alain Touraine la mort des théologies de l'histoire (Le Monde, 30 décembre 1986).(12)

Michel Crozier a été chargé par la SNCF d'établir un diagnostic et de fournir des orientations. Les séquelles du conflit sont importantes: "l'amertume et l'inquiétude règnent toujours dans les rangs des cheminots" (Le Monde 19 décembre 1987).

Les élections professionnelles du 8 octobre pour les 35 comités d'établissements ont fourni une première indication objective sur les effets du mouvement. Avec une participation plus élevée d'un point, la CGT perd 0,45 point avec 45,3% des suffrages exprimés. La CFDT progresse légèrement, atteignant 26,59%. Les autonomes se consolident avec 3,28%. Les autres organisations conservent leur audience alors que Force ouvrière recule (7,56%).

(12) Voir aussi JOFFRIN (Laurent), Deux conflits de la post-modernité, CFDT-Aujourd'hui (85), mai 1987, pp.55-61.

CHAPITRE V
SOURCES STATISTIQUES
CHRONOLOGIE DES GREVES 1966 - 1987



Les deux rubriques ainsi rassemblées sont complémentaires dans leur arbitraire : d'un côté la mise en forme de l'appareil statistique, de l'autre, la notoriété née notamment des aléas de l'accès aux moyens d'information.

I. DONNEES STATISTIQUES

Les données globales par années sont publiées dans l'**Annuaire statistique de la France** (INSEE) depuis 1946.

Les données mensuelles sont fournies, depuis 1958, par une publication (1) spécialisée du ministère du Travail dont le nom a changé fréquemment et qui s'intitule depuis 1982 **Statistiques du travail. Bulletin mensuel**. Des regroupements pluriannuels sont présentés par **Données sociales** (INSEE 1973, 1974, 1978, 1982, 1984, 1987) et par les **Tableaux statistiques sur le travail et l'emploi** (ministère du Travail 1979, 1980).

La série statistique est homogène de 1945 à 1982. En 1982, de nouvelles procédures ont amélioré le recensement des conflits, mais aussi modifié la classification des branches professionnelles.

Depuis 1975 sont distingués conflits localisés et conflits généralisés. Des commentaires sont fournis dans la revue **Travail et emploi** (1985 n°28, 1986 n°34; pour 1983 cf. **Dossiers statistiques du travail et de l'emploi** n°3-4).

(1) De 1946 à 1957, les données trimestrielles sont publiées dans la Revue française du travail.

Journées de travail perdues (en milliers)		Journées de travail perdues (en milliers)	
1946	374,0	1967	4.203,6
1947	23.361,2	1968	150.000,0
1948	11.918,9	1969	2.213,6
1949	7.229,3	1970	1.782,1
1950	11.710,1	1971	4.387,8
1951	3.294,0	1972	3.755,3
1952	1.752,6	1973	3.914,5
1953	9.722,1	1974	338,0
1954	1.440,1	1975	3.869,9
1955	3.078,7	1976	5.010,7
1956	1.422,5	1977	3.665,9
1957	4.121,3	1978	2.200,4
1958	1.317,7	1979	3.656,6
1959	1.938,4	1980	1.674,3
1960	1.070,0	1981	1.495,6
1961	2.600,6	1982	2.327,2
1962	1.901,5	1983	1.483,6
1963	5.991,5	1984	1.357,0
1964	2.496,8	1985	884,8
1965	979,9	1986	1041,6
1966	2.523,5	1987	969,0

Journées de travail perdues: il s'agit du nombre de journées directement perdues, compte non tenu des pertes induites ou des "récupérations" ultérieures. Ce nombre, qui dépend lui-même du nombre très controversé de grévistes, est soumis à de fortes fluctuations d'une année sur l'autre. Il a un intérêt surtout économique: il ne représente qu'une part minime d'ailleurs du nombre de journées ouvrées. Depuis mai 1983, le ministère utilise l'expression de "journées non travaillées".

II. GREVES SIGNIFICATIVES

- | | | |
|------|--------------------|--|
| 1966 | - 29 janvier | Journée revendicative dans les PTT |
| | - 17, 25-26 mars | Grève à la SNCF |
| | - 17 mai | Journée nationale d'action CGT-CFDT |
| | - 14 juin | Journée nationale d'action CGT-CFDT |
| 1967 | - 24 février | Grève de la SNCF |
| | - 25 fev/10 avril | Grève de la Rhodiaceta à Besançon et à Lyon |
| | - 28-29 mars | Grève de la RATP |
| | - 17 mai | Grève du secteur public |
| | - 9-14 octobre | Semaine d'action CGT-CFDT |
| | - 19 octobre | Grève CGT dans les PTT |
| | - 17-19 novembre | Grève SNCF |
| | - 13 décembre | Journée revendicative CGT-CFDT |
| 1968 | - 17 janvier | Manifestation violente à Redon |
| | - 25 janvier | Journée revendicative dans la métallurgie |
| | - 26 janvier | Manifestation violente à Caen |
| | - 5 février | Grève des cheminots de Grenoble pour l'ouverture des Jeux Olympiques |
| | - 1er avril | Débrayage chez Berliet |
| | - 13 mai/fin juin | Grève générale dont le mouvement cessera par paliers |
| | - 24 octobre | Grève surprise sur le réseau banlieue de la SNCF |
| | - 4 novembre | Grève surprise à la SNCF dans la région lyonnaise |
| | - 5 décembre | Grève à la Régie Renault |
| 1969 | - 6 février | Grève dans les mines de potasse d'Alsace |
| | - 1-4 mars | Grève dans un atelier de Renault Le Mans |
| | - 5 mars | Grève de l'atelier carrosserie à Peugeot |
| | - 11 mars | Grève nationale CGT-CFDT |
| | - 11 septembre | Grève des roulants à la SNCF |
| | - 23 octobre | Grève CGT-CFDT à Renault-Billancourt |
| | - 19 novembre | Grève CGT à l'EDF. Intervention de la police |
| | - 25-26 novembre | Grève EDF arrêtée en raison de la température |
| 1970 | - 16-19 janvier | Grève à la SNCF |
| | - 8 février/12 mai | Conflit chez Berliet-Venissieux |
| | - 9 septembre | Première grève chez Simca depuis 1947 |
| | - 26-30 octobre | Action CGT-CFDT-FO dans les PTT |
| | - 18-31 décembre | Grève chez Ferodo |

- 1971 - 4 janvier Séquestration de deux curateurs chez
chez Martimont (Fougères)
- 7 janvier Conflit à la SFAC des Batignolles
- 3-6 février Grève des PTT
- 29 avril/24 mai Grève des OS de Renault-Billancourt
- 15 mai/16 juin Grève des ouvriers du service mouvement
à Usinor-Dunkerque
- 9-13 juin Grève CGT-CFDT à la SNCF qui aboutit à
un échec
- 5-14 octobre Grève du métropolitain à Paris
- 1972 - 7-12 février Semaine d'action CGT-CFDT en faveur des
immigrés
- 8 mars Grève CGC pour protester contre l'enlè-
vement d'un cadre de Renault
- 10 mars/9 mai Grève du Joint français
- 7 juin Journée d'action CGT qui sera suivie par
une journée CGT-CFDT le 23
- 26 octobre Journée nationale d'action CGT-CFDT
- 23 oct/27 nov. Conflit dans les potasses d'Alsace
- 1973 - 2-6 janvier Grève du tri dans les PTT
- 21 mars/11 avril Grève des OS de Renault-Billancourt
- 15 avril/
20 janvier 1974 Grève de Lip
- 25 mai/16 août Grève de Péchiney-Noguères
- 16 nov/ décembre Grève des cimenteries avec soutien
européen
- 6 décembre Grève générale organisée par la CGT, la
CFDT et la FEN
- 1974 - 1er fev/29 avril Grève chez Rateau
- 26 fev/11 mars Grève à la Banque de France
- 28 mars Grande manifestation parisienne des
employés de banque
- 2-28 juin Grève à Usinor-Dunkerque
- 11 sept/8 octobre Grève du "France"
- 25 sept/16 oct. Grève de la Caisse des Dépôts
- 1-25 novembre Conflit de la Néogravure
- 17 oct/2 décembre Conflit dans les PTT
- 1975 - 12-13 février Journée d'action CGT-CFDT à la SNCF
contre l'accord salarial
- 10-17 février Conflit des caristes à Renault-Billan-
court. Des arrêts à la Régie se produi-
ront en mars et en avril
- 7 mai Conflit du Parisien Libéré qui durera
jusqu'au 16 août 1977
- 10 juillet Forum ouvrier CGT-CFDT de 200 entre-
prises en lutte
- 4 octobre Manifestation CGT-CFDT pour l'emploi des
jeunes

- 1976 - 2 janvier Manifestation à proximité de l'Elysée des ouvriers de plusieurs usines occupées de la Seine-Saint-Denis. Heurts avec la police
- 9 mars Grève dans la fonction publique
- 6 avril "Grande braderie de Giscard", manifestation parisienne CGT d'une douzaine d'entreprises en grève
- 6 octobre Grève des employés de la Caisse d'Épargne de Paris
- 7 octobre Journée nationale d'action CGT-CFDT-FEN contre le plan Barre
- 1977 - 9 mars/2 mai Grève des dockers de Dunkerque
- 7-12 avril Arrêt de travail à Shell-Berre
- 21 avril/5 mai Grève des éboueurs de Paris
- 24 mai Journée nationale d'action contre la politique Barre
- 31 mai/26 juin Grève des nettoyeurs du métropolitain
- 12 juil./11 août Grève des services informatiques du Crédit Lyonnais à Limeil-Brévannes
- 20 oct./20 dec. Grève des égoutiers de Paris
- 1er décembre Grève nationale contre la politique Barre
- 19-29 décembre Grève chez Michelin
- 1978 - 5 avril Journée européenne d'action pour l'emploi
- 2-13 juin Conflit salarial à Renault Cléon
- 27 sept./13 dec. Grève dans les potasses d'Alsace par arrêts tournants
- 15 novembre Journée d'action CGT
- 21 décembre Journée d'action CGT pour la Séc.Sociale
- 1979 - 12 janvier Grève générale en Lorraine à l'appel des centrales CGT, CFDT, CFIC, FO, CGC et de la FEN
- 24 février Incidents à Longwy
- 7 mars Incidents à Denain
- 23 mars Marche des sidérurgistes sur Paris
- 8 mai Règlement à Manufrance d'un conflit ouvert depuis 1975
- 17 mai Grève des fonctionnaires CGT, CFDT, FEN
- 22-24 août Grève à la SNCF
- 12-13 septembre Grève à la SNCF
- 1980 - 12-20 janvier Grève CGT-CFDT à la SNCF
- 24 mars/30 avril Grève CFDT des nettoyeurs du métropolitain de Paris
- 24 avril Journée nationale d'action CGT
- 5 juin Grève CGT-CFDT pour la Séc.Sociale
- 5-20 novembre Grève des mineurs de Lorraine

- 1981 - 9 février Grève CGT-CFDT à la RATP
 - 23 septembre Grève sur le réseau Est de la SNCF
 - 27 septembre Perturbations sur le réseau sud-ouest de la SNCF
 - 9-28 octobre Conflit à Renault-Billancourt
 - 21 décembre Grève d'une heure CFDT, FO, CFIC, OGC, FEN pour la défense des libertés en Pologne
- 1982 - mars Divers conflits pour obtenir les 39 heures avec compensation salariale
 - 26 avril/28 mai Grève à Citroën
 - 2 juin - 24 juin Grève à Talbot Poissy
 - 1/10 septembre Nouveau conflit chez Talbot
 - 29 septembre Grève intersyndicale à l'EDF pour la hausse des salaires
 - 22 octobre Grève des fonctionnaires FO et OGC
- 1983 - 6-28 janvier Grève à Renault Flins
 - 11-20 janvier Grève des peintres à Renault-Billancourt
 - 2 février Graves incidents chez Citroën à Aulnay-sous-Bois. Grève jusqu'au 3 mars
 - 31 mai Grève EDF contre la remise en cause des avantages en nature
 - 1-8 septembre Grève aux ateliers de ferrage chez Citroën Aulnay
 - 7 dec. - 31 dec. Grève chez Talbot Poissy
- 1984 - 5 janvier Graves incidents chez Talbot Poissy
 - 3 février Grève intersyndicale dans les banques
 - 13-24 février Conflit des routiers
 - 2 mars Grève unitaire dans Les Charbonnages de France
 - 8 mars Grève des fonctionnaires
 - 16 mars Marche de la Lorraine sur Longwy organisée par la OGT
 - 28 mars Grève intersyndicale en Lorraine
 - 4 avril Manifestations dans la Lorraine
 - 13 avril Marche des Lorrains à Paris
 - 11-21 mai Conflit à Citroën Aulnay qui rebondira jusqu'au 10 septembre
 - 19-30 novembre Grève dans les mines de fer de Lorraine
- 1985 - 28 mai Evacuation de l'usine SKF d'Ivry. Incidents le 5 juin
 - 29 août La CGT Renault bloque la circulation sur les Champs Elysées
 - 30 sept/1er oct. Grève surprise à la SNCF
 - 8-26 octobre Grève CGT chez Renault
 - 4 et 19 décembre Journées d'action OGT contre la flexibilité
 - 20 décembre Grève surprise à la RATP

- 1986 - 6 janvier Grève des aiguilleurs du ciel
 - 27 janvier Grève du livre CGT dans les quotidiens
 - 17-18 février Grève à Air-Inter
 - 17 fev/17 mars Grève chez Cricket
 - 7-16 mai Grève des nettoyeurs du métropolitain de Paris
 - 15-19 juillet Grève à l'AFP
 - 18 décembre Grève de la SNCF qui durera jusqu'au 14 janvier 1987
- 1987 - 6 janv - 13 janv. Grève à la RATP
 - 6 janv - 14 janv. Grève à l'EDF
 - 10-11 avril Grève des officiers mécaniciens navigants à Air-Inter
 - 21-24 avril Grève des contrôleurs aériens
 - 14 mai Journée nationale d'action CGT
 - 30 nov/20 dec. Grève à la Banque de France

CHAPITRE VI
BIBLIOGRAPHIE

Après une section consacrée aux travaux généraux, la bibliographie regroupe les études par période. Une dernière rubrique mentionne les travaux consacrés aux rapports entre syndicalisme et politique en France.

I. GENERALITES

ADAM (Gérard), REYNAUD (Jean-Daniel).- Conflits du travail et changement social. Paris, PUF, 1978, 389 p.

BORREL (Monique).- "Relations entre les conflits du travail et la vie socio-économique en France de 1950 à 1982", Revue française des affaires sociales 37 (2), juin 1983, pp.115-137, tabl.

BRECY (Robert).- La grève générale en France. Paris, EDI, 1969, 102 p.

CAIRE (Guy).- La grève ouvrière. Paris, Ed. ouvrières, 1978, 223 p.

CORNU (Roger).- "Grèves et syndicalisme", Sociologie du travail, vol.15, octobre-décembre 1973, n°4, pp.457-467.

DUBOIS (Pierre).- "Recherches statistiques et monographiques sur les grèves", Revue française des affaires sociales 34, avril-juin 1980, pp.29-55.

FISHER (Malcolm).- Mesure des conflits du travail et de leurs répercussions économiques. Paris, OCDE, 1973, 254 p.

GOETZ-GIREY (Robert).- Le mouvement des grèves en France. Paris, Sirey, 1965, 220 p.

JAVILLIER (Jean-Claude), SINAY (Hélène).- La grève. Paris, Dalloz, 2e ed., 1984, 617 p.

LAGRANGE (Hugues).- "Conjoncture économique et cycle des grèves", Consommation 29 (1), mars 1982, pp.63-85, tab., graph., bibliog.

LAGRANGE (Hugues).- Chronologie du mouvement des grèves en France 1890-1975. Paris, IEP, 1981, 916 p.

Liaisons sociales.- "Conflits collectifs du travail", Liaisons sociales. Législation sociale (9602), 14 novembre 1985, 127 p.

PELISSIER (Jean) dir.- "Les conflits collectifs du travail", Droit social n°9-10, septembre-octobre 1988, pp.619-712.

RAY (Emmanuel).- Les pouvoirs de l'employeur à l'occasion de la grève. Paris, Paris-Sorbonne, 1983, 1061 p., Paris, Litec, 1985, II-428 p.

REYNAUD (Jean-Daniel).- Sociologie des conflits du travail. Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1982, 128 p.

SCARDIGLI (Victor).- Société française et conflits sociaux. Paris, Crédoc, 1973, 159 p.

SHORTER (Edward L.), TILLY (Charles).- Strikes in France, 1830-1968. London, Cambridge University Press, 1974, XXIII-428 p.

TREANTON (Jean-René).- "Les conflits du travail", in FRIEDMANN (Georges), NAVILLE (Pierre), Traité de sociologie du travail. Paris, Colin, 1964, t.II, pp.193-202.

II. 1945-1967

BARBE (Philippe).- Les grèves de novembre et décembre 1947. Paris, IEP, s.d., 107 p.

BENOIT-GUILBOT (Odile).- "Vues sur les grèves", Année sociologique, 1962, pp.493-508.

BERCOVICI (Martine), CHANLIAU (Christiane).- L'attitude du PCF dans la grève d'août 1953. Paris, Paris I, 139 p.

FALALCHON (Philippe).- "Les grèves de la Régie Renault en 1947", Le mouvement social, octobre-décembre 1972, n°81, pp.111-142.

GUGLIEMI (Jean-Louis), PERROT (Marguerite).- Salaires et revendications sociales en France, 1944-1952. Paris, Colin, 1953, 248 p.

GUITTAUT (Patrice).- Les grèves de l'été 1953 dans les services publics. Paris, Paris VII, 1974, 177 p.

MADJARIAN (Grégoire).- Conflits, pouvoirs et société à la Libération. Paris, UGE, 1980, 443 p.

NAVILLE (Pierre).- La classe ouvrière et le régime gaulliste. Paris, EDI, 1964, 491 p.

RANIVO (Mananiery).-- Le gouvernement de la Ve République et les syndicats. De la grève des mineurs de mars-avril 1963 à la loi du 31 juillet 1963 relative à certaines modalités de la grève dans les services publics. Etude de presse. Paris, IEP, multi., 1965, 249 p.

SALIOU (Françoise).-- La SFIO et les grèves des mineurs du Nord-Pas de Calais (1947-1948). Paris, Paris VIII, 1973, 200 p.

III. 1968

ADAM (Gérard).-- "Etude statistique des grèves de mai-juin 1968", Revue française de science politique, vol. XX, n°1, février 1970, pp.105-119.

BAUCHARD (Philippe), BRUZEK (Maurice).-- Le syndicalisme à l'épreuve. Paris, R. Laffont, 1968, 365 p.

CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René).-- "La dernière des générales ?", Politis, 5 mai 1988, n°16, pp.15-18.

CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René).-- Mai 68. L'entre-deux de la modernité. Histoire de trente ans. Paris, Presses de la FNSP, 1988, 317 p.

CNIPE.-- Les événements de mai-juin 1968 vus à travers cent entreprises. Paris, CNIPE, 1968, 87 p.

DELALE (Alain), RAGACHE (Gilles).-- La France de 68. Paris, Le Seuil, 1978, 238 p., 2e ed. 1988, 238 p.

DUBOIS (Pierre), DULONG (Renaud), DURAND (Claude), ERBES-SEGUIN (Sabine), VIDAL (Daniel).-- Grèves revendicatives ou grèves politiques ? Acteurs pratiques, sens du mouvement de mai. Paris, Anthropos, 1971, 550 p.

FREMONTIER (Jacques).-- La forteresse ouvrière: Renault. Paris, Fayard, 1971, 380 p.

LE MADEC (François).-- L'aubépine de mai. Chronique d'une usine occupée. Sud-Aviation Nantes 1968. Nantes, Archives et Documents, CDMOT, Nantes, 1988, 143 p.

LETTIERI (Antonio), SANTI (Paolo).-- "Préhistoire de Mai", Politique aujourd'hui, mai 1969, n°5, pp.33-51.

MOURIAUX (Marie-Françoise et René).- "Le Mai des prolétaires à Usinor-Dunkerque", Politique aujourd'hui, février 1970, n°2, pp.29-42.

PESQUET (Jacques).- Des Soviêts à Saclay ?. Paris, Maspéro, 1968, 87 p.

PROST (Antoine).- "Les grèves de Mai-Juin 68", L'Histoire n°110, avril 1988, pp.34-46.

PROST (Antoine).- "Quoi de neuf sur le Mai français ?", Le Mouvement social, n°143, avril-juin 1988, pp.91-98.

REYNAUD (Jean-Daniel) et al.- "Les événements de Mai-Juin 1968 et le système français de relations professionnelles", Sociologie du travail, n°1, janvier 1971, pp.73-97.

"Le mouvement ouvrier en Mai 68", Sociologie du travail, numéro spécial XII, juillet-septembre 1970, n°3, pp.225-354.

TALBO (Jean-Philippe).- La grève à Flins. Paris, Maspéro, 1968, 98 p.

TRIPPIER (Maryse).- "La revendication des 'Conseils d'unité' au Commissariat à l'Energie Atomique en mai-juin 68", Revue française de sociologie, vol.II, juillet-septembre 1970, n°3, pp.351-368.

WILLENER (Alfred), GAJDOS (Catherine), BENGUIGUI (Georges).- Les cadres en mouvement. Paris, Editions de l'Epi, 1969, 293 p.

IV. APRES 1968

BABOU (Didier) et al.- Myris, ville occupée. Ville-longue d'Aude, Atelier du Gué, 1981, 108 p.

BERNARD (Jean-Paul).- "Internationalisation des firmes et conflictualité: le cas des entreprises situées en Picardie (1982-1985)", Economies et sociétés 21 (6), juin 1987, pp.53-83.

BIBES (Geneviève) et al.- "Les grèves sauvages en Europe", L'Univers politique. Paris, ed. Richelieu, 1971, pp.327-355.

BORZEIX (Anni), MARUANI (Margaret).- Le temps des chemises. Paris, Syros, 1982, 249 p.

DASSA (Sami).- "Conflits ou négociations ? Les grèves, leurs résultats et la taille des entreprises", Sociologie du travail 25 (1), mars 1983, pp.32-44, tab.

DASSA (Sami).- "La durée des grèves en France. Etude des fiches de conflit du travail de 1976", Travail et emploi, n°7, janvier 1981, pp.58-80.

DUBOIS (Pierre), DURAND (Claude).- La grève. Paris, Colin, 1975, 377 p.

DURAND (Claude).- Chômage et violence.. Paris, Galilée, 1981, 293 p.

DURAND (Michelle).- Les conflits du travail. Sceaux, t.I "Analyse structurelle", 1977, 220-XXIV p.; t.II "Analyse sectorielle", 1983, 247 p.

GARDES-MADRAY (Françoise).- Parole ouvrière.. Paris, Messidor, Editions sociales, 1986, 307 p.

HOIBIAN (Marie-France).- "La grève à l'hôpital public", Revue hospitalière de France (397), janvier 1987, pp.35-46; (398) février 1987, pp.115-135.

KERGOAT (Danielle).- Bulldoz ou l'histoire d'une mobilisation ouvrière. Paris, Le Seuil, 1973, 237 p.

KUKAWKA (Pierre).- Manufrance. Radiographie d'une lutte. Paris, ed. Sociales, 1980, 302 p.

LORANT (Guy), CAPDEVIELLE (Jacques), DUPOIRIER (Elisabeth).- La grève du Joint Français. Paris, Presses de la FNSP, 1975, 166 p.

LECLERCQ (Robert-Jean).- "Les conflits du secteur bancaire français depuis 1974: de la revendication organisationnelle à l'action contestataire", Sociologie du travail 25 (1), mars 1983, pp.79-92.

LINHART (Danièle), MALAN (Anne).- "Individualisme professionnel des jeunes et action collective", Travail et emploi n°36-37, juin-septembre 1988, pp.9-18.

MOREL (Christian).- La grève froide. Paris, ed. Organisation, 1981, 235 p.

MOURIAUX (René), WIHTOL de WENDEN (Catherine).- "Syndicalisme français et Islam", Revue française de science politique 32 n°6, décembre 1987, pp.794-819.

REBEILL (Georges).- "L'hiver de grève des cheminots", Vingtième siècle. Revue d'histoire (16), décembre 1987, pp.21-29.

"Spécial automobile: 18 mois de conflits à la chaîne", Travail n°2-3, juin 1983, pp.5-48.

V. POLITIQUE ET ACTION SYNDICALE

BADIE (Bertrand).- Stratégie de la grève. Paris, Presses de la FNSP, 1976, 280 p.

BARBET (Denis).- L'action électorale de la CGT. Lyon, IEP Lyon II, 1979, 248 p.

BAZEX (Michel).- L'administration et les syndicats. Paris, Berger-Levrault, 1973, 212 p.

DION (Stéphane).- "Syndicats et politique au niveau municipal en France", Relations industrielles 39 (3), 1984, pp.466-485.

GOETSCHY (Janine).- "Néo-corporatisme et relations professionnelles dans les divers pays européens", Revue française des affaires sociales 37, n°2, avril-juin 1983, pp.65-79.

MOURIAUX (René).- Syndicalisme et politique. Paris, ed. ouvrières, 1985, 214 p.

MORENG (Oysten).- Politisation et structure de classe. Essai d'analyse comparée des élections sociales et des élections législatives de 1946 à 1962. Paris, FNSP, multi., 1957, 116-22 p.

STOLWITZER (Hedvig).- La scission de la CGT (1947). Paris, IEP, multi., 1957, 116-22 p.

WEISS (Dimitri).- Politique, partis et syndicats dans l'entreprise. Paris, ed. Organisation, 1979, 127 p.

VI. SONDAGES SUR L'OPINION PUBLIQUE FACE A LA GREVE

Les données fournies dans cette sixième section sont tirées de la base de données sur les enquêtes par sondage, établie par Nadia Dehan et Guy Michelat.

La base de données créée par le CEVIPOF pour recenser les enquêtes par sondage comporte 124 références sur le thème de l'image des grèves pour la période 1964-1987.

Ces références sont classées chronologiquement, selon la date de réalisation de l'enquête (donnée entre parenthèses dans la première colonne).

Le nom de l'institut de sondage qui l'a réalisé est indiqué quand il est connu. Le titre de la référence peut être précédé d'astérisques: trois dans le cas d'un livre, deux dans le cas d'un rapport d'enquête.

Les titres qui ne sont pas précédés d'astérisques sont ceux de revues ou de journaux.

La référence bibliographique est suivie d'un titre résumant le contenu d'ensemble de l'enquête dans laquelle se trouve au moins un item concernant le sujet.

Enfin, les dernières colonnes fournissent des renseignements sur la nature des échantillons étudiés.

CONFLITS SOCIAUX		- IMAGE DES GREVES		**** (124 REFERENCES)	
(1964 0)	IFOP	FRANCE-SOIR, 30 DEC. 64-GREVE			
(1964 6)	IFOP	SONDAGES, 4, 1964-GREVE	NATIONAUX	21 ET +	
(1966 3)	IFOP	SONDAGES, 2, 1966-PBMS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	NATIONAUX	21 ET +	
(1967 6)	IFOP	SONDAGES, 1, 1968-POUVOIRS SPECIAUX	NATIONAL	21 ET +	
(1967 10)	IFOP	SONDAGES, 1, 1968-CHOMAGE, CONFLITS SOCIAUX	NATIONAUX	21 ET +	
(1968 5)	IFOP	SONDAGES, 2, 1968-MAI 68	MATX+PARIS	21 ET +	
(1969 0)	SOFRES	FIGARO, 15 DEC. 69-PC-CGT			
(1969 2)	IFOP	SONDAGES, 1-2, 1969-ACTION ECONOMICO-SOC. DU GOUV.	NATIONAUX	21 ET +	
(1969 11)	IFOP	SONDAGES, 1-2, 1970-GREVE EDF NOV. 69	RP+NAT	21 ET +	
(1969 11)	IFOP	FRANCE-SOIR, 6 DEC. 69-GREVE EDF			
(1970 1)	IFOP	SONDAGES, 1-2, 1970-CLIMAT SOCIAL	NATIONAUX	21 ET +	
(1970 11)	IFOP	SONDAGES, 1-2, 1971-PATRONAT	PATRONS		
(1970 11)	IFOP	**JEUNES OUVRIERS	OUVRIERS	16-29	
(1971 0)	SOFRES	FIGARO, 17 JUIL. 71-BAROMETRE	NATIONAL	21 ET +	
(1971 5)	IFOP	COMBAT, 29-30 MAI 71-REVENDEICATIONS			
(1971 5)	IFOP	SONDAGES, 1-2, 1971-GREVES	NATIONAL	21 ET +	
(1972 1)	SOFRES	FIGARO, 17 JANV. 72-PREOCCUPATIONS POL. ET SOC.	NATIONAL	21 ET +	
(1972 5)	SOFRES	FIGARO, 9 JUIN 72-TELEVISION	NATIONAL	21 ET +	
(1972 6)	SOFRES	LES INFORMATIONS, 77 JUIN 72-GREVE	NATIONAL	21 ET +	
(1972 6)	IFOP	ENTREPRISE, 23 JUIN 72-PROGRES ECO ET JUSTICE SOC	NATIONAL	21 ET +	
(1972 6)	IFOP	SONDAGES, 3, 1972-CGT-CFDT	NATIONAL	21 ET +	
(1972 6)	IFOP	SONDAGES, 3, 1972-GREVE DU 7 JUIN 72	NATIONAL	21 ET +	
(1972 10)	SOFRES	***MOSSUZ-LAVAU(J)LES JEUNES ET LA GAUCHE	JEUNE-BOU-BI	16-34	
(1972 10)	SOFRES	LES INFORMATIONS, 6 NOV. 72-LES PRIX			
(1972 11)	SOFRES	FIGARO, 27 NOV. 72-BAROMETRE	NATIONAL	21 ET +	
(1973 0)	SOFRES	FIGARO, 6 NOV. 73-L'EGLISE	NATIONAL	21 ET +	
(1973 0)		AUORE, 13 DEC. 73-			
(1973 0)	SOFRES	FIGARO, 27 DEC. 73-BILAN DE L'ANNEE. AVENIR			
(1973 1)	SOFRES	FIGARO, 22 JANV. 73 BAROMETRE	NATIONAL	21 ET +	
(1973 3)	PLUSIEUR	FIGARO, 4 SEPT. 73-INDICES POLITIQUES	NATIONAUX	21 ET +	
(1973 3)	IFOP	SONDAGES, 2-3, 1973-PERSPECT. DES GREVES APRES ELEC	NATIONAL	21 ET +	
(1973 5)	SOFRES	FIGARO, 1 JUIN 73-BAROMETRE	NATIONAL	21 ET +	
(1973 8)	SOFRES	COMBAT, 20 AOUT 73-LIP	NATIONAL	21 ET +	
(1973 8)	SOFRES	EXPRESS, 20 AOUT 73-LA RENTREE ECO ET SOC	NATIONAL	21 ET +	
(1973 9)	SOFRES	FIGARO, 19 SEPT. 73-BAROMETRE	NATIONAL	21 ET +	
(1974 1)	SOFRES	COMBAT, 26 FEV. 74-DESIR D'INFORMATIONS SOCIALES	NATIONAL	21 ET +	
(1974 6)	INTEROP	EXPRESS, 1 JUIL. 74-BAROMETRE	NATIONAL	18 ET +	
(1974 7)	SOFRES	FIGARO, 17 JUIL. 74-BAROMETRE	NATIONAL	18 ET +	
(1974 10)	SOFRES	FIGARO, 10 OCT. 74-BAROMETRE	NATIONAL	18 ET +	
(1974 10)	SOFRES	**BAROMETRE	NATIONAL	18 ET +	
(1974 11)	INTEROP	EXPRESS, 9 DEC 74-BAROMETRE	NATIONAL	18 ET +	
(1975 1)	INTEROP	EXPRESS, 27 JANV. 75-CLIMAT POLITIQUE ET SOCIAL	NATIONAL		
(1975 9)	PLUSIEUR	NOUVEL-OBSERVATEUR, 13 OCT-75-REVENUS-TRAVAIL-4			
(1975 11)	IFOP	***CGT-FEMMES A L'USINE ET AU BUREAU	FEM. OUV. EEMPL	15 ET +	
(1976 0)	SOFRES	DOCUMENTS DU CERC, 33-34, 1977-MECANISMES DES PRIX	NATIONAUX	18 ET +	
(1976 0)	IFOP	LE POINT, 15 NOV. 76-LES 10 DERNIERES ANNEES	NATIONAL		
(1977 0)	IFOP	LE POINT, 23 MAI 1977 (GAUCHE AU POUVOIR)CF, 509	CLASSE DIRI		
(1977 0)	PLUSIEUR	ACTES DE LA RECHERCHE, SEPT 77-PBM DES SS PEP.	NATIONAUX		
(1977 5)	IFOP	SONDAGES, 2-3, 1978-LA GAUCHE AU POUVOIR-CF. 89	CADRE, PATRON		
(1977 5)	IFOP	**LA VIOLENCE	NATIONAL	18 ET +	
(1977 11)	PUBLIC	J'INFORME, 2 DEC. 1977(GREVE NAT., SYNDICATS)	NATIONAL		
(1977 12)	DEMOSCOPI	QUOTIDIEN DE PARIS, 2 JANV. 78.EVENEMENTS DE 1977	NATIONAL	15 ET +	
(1978 6)	SOFRES	***MOSSUZ-SINEAU-LES FEMMES FRANCAISES EN 1978	NATIONAL	18 ET +	
(1978 9)	IFOP	LE NOUVEL ECONOMISTE, 30 OCT. 1978-LES SYNDICATS	OUVR-PATRONS		
(1978 11)	DEMOSCOPI	PARIS-MATCH, 29 DEC. 1978. L'AVENIR	NATIONAL	18 ET +	
(1978 12)	SOFRES	NOUVEL-OBS, 19 FEV. 79-ENFANTS ET POL. CF**828	ENFANTS	8-12	
(1978 12)	SOFRES	**L'UNIVERS POLITIQUE DES JEUNES 8-12 ANS CF. 537	JEUNES	8-12	

(1979 2)	IFOP	LE POINT, 5 MARS 1979-GREVE A LA TELEVISION	TELESPECTAT.	18 ET +
(1979 8)	SOFRES	NOUVEL-OBS., 3 SEPT 79-PBMS ECO.SOC.-CF**1139	NATIONAL	18 ET +
(1979 8)	SOFRES	L'EXPANSION, 21 SEPT. 1979-ELEC PRESID-CRISE ECO	NATIONAL	18 ET +
(1979 10)	SOFRES	L'EXPANSION, 7-20 DEC. 79-LES SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1979 10)	SOFRES	**IMAGE ET ROLE DES SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1980 4)	SOFRES	DOSSIERS ET DOC.DU MONDE, OCT.80-SERVICES PUBLICS	NATIONAL	18 ET +
(1980 6)	IFRES	JOURNAL DU DIMANCHE, 15 JUIN 80-GREVE EDF	REGION PARIS	18 ET +
(1980 8)	HARRIS	HUMANITE DIMANCHE 5 SEPT 80		10 ET +
(1980 9)	PUBLIC	PARIS-MATCH, 19 SEPT.80-AVENTUR	NATIONAL	18 ET +
(1981 3)	HARRIS	**LES JEUNES ET LE TRAVAIL CF 2188	JEUNES TRAV	16-24
(1981 5)	SOFRES	FIGARO-MAGAZINE, 27 JUIN 81-SYNDICALISME	NATIONAL	18 ET +
(1981 5)	SOFRES	**IMAGE ET ROLE DES SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1982 3)	BVA	**SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1982 6)	SECED	**LES STRUCTURES DE L'OPINION PUBL.EM 1982	NATIONAUX	18 ET +
(1982 7)	BVA	PARIS-MATCH, 13 AOUT 82-LEGISLATIVES HYPOTHEQUE	NATIONAL	18 ET +
(1982 7)	BVA	**DIFFERENTS SUJETS	NATIONAL	18 ET +
(1982 9)	SOFRES	QUOTIDIEN DU MEDECIN, 30 SEPT.82-GREVE	MEDECINS	18 ET +
(1982 9)	FAITS OP	L'EXPRESS, 12 NOV.82-LE MORAL DES FRANCAIS		18 ET +
(1982 9)	HARRIS	**LES FRANCAIS SONT-ILS DE GAUCHE	NATIONAL	18 ET +
(1982 11)	SOFRES	FIGARO, 7 DEC.82-SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1982 11)	SOFRES	**IMAGE DES SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1982 12)	IFRES	V.S.O., 30 DEC.82-BILAN 1982	NATIONAL	18 ET +
(1982 12)	IFRES	L'ECONOMIE, 1 JANV.83-EVENEMENTS DE 1982	NATIONAL	18 ET +
(1983 3)	SOFRES	AUTO-MOTO, AVR.83-AUTO FRANCAISE ET ETRANGERE	NATIONAL	18 ET +
(1983 3)	SOFRES	LIBERATION, 22 MARS 83-BILAN SOCIAL	NATIONAL	18 ET +
(1983 3)	SOFRES	**BILAN SOCIAL	NATIONAL	18 ET +
(1983 4)	FAITS OP	EXPRESS, 22 AVR.83-BAROMETRE	NATIONAL	18 ET +
(1983 5)	BVA	**AGITATION SOCIALE	NATIONAL	18 ET +
(1983 8)	IPSON	50 MILLIONS DE CONSOM., OCT.83-COMMERCEANT, PPOF.LI	NATIONAUX	18 ET +
(1983 11)	SOFRES	**SOFRES-OPINION PUBL.84-ABECEDAIRE DE L'OPINIO	NATIONAUX	18 ET +
(1983 12)	BVA	**DIVERS	NATIONAL	18 ET +
(1984 1)	IFOP	HUMA. DIMANCHE, 29 JANV.84-RACISME	NATIONAL	15 ET +
(1984 1)	HARRIS	**ENSEIGNANTS	ENSEIGNANTS	18 ET +
(1984 1)	BVA	**DIVERS	NATIONAL	18 ET +
(1984 3)	SOFRES	LE MATIN, 28 MARS 84-POLITIQUE ECO-AUSTERITE	NATIONAL	18 ET +
(1984 3)	SOFRES	**CLIMAT ECONOMIQUE ET SOCIAL	NATIONAL	18 ET +
(1984 4)	IFRES	NOUVEL ECONOMISTE, 7 MAI 84-SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1984 4)	SOFRES	**OPINION PUBLIQUE EN AVRIL 84	NATIONAL	18 ET +
(1984 6)	BVA	**DIVERS	NATIONAL	18 ET +
(1984 10)	SOFRES	NOUVEL-OBSERVATEUR, (23 NOV.84)-BOF GENERATION	JEUNES	19-23
(1984 10)	SOFRES	**QU'EST DEVENUE LA BOF GENERATION	JEUNES	19
(1984 11)	SOFRES	**SOFRES OP-PUBL.85-HUMEUR DES FRANCAIS	NATIONAUX	18 ET +
(1985 4)	IFRES	NOUVEL ECONOMISTE, 3 MAI 85-SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1985 5)	IFOP	QUOTIDIEN, 21 MAI 85-SYNDICATS	SALARIES	18 ET +
(1985 9)	BVA	**DIVERS	NATIONAL	18 ET +
(1985 9)	BVA	PARIS-MATCH, 11 OCT.85-LEGISLATIVES-SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1985 12)	IFRES	DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE, 21 DEC.85-ANNEE 85	ALSACE	15 ET +
(1986 0)	SOFRES	FIGARO, 13 JUIN 86-ENTREPRISE	SALARIES	
(1986 9)	SOFRES	FIGARO, 15 OCT.86-PROBLEMES SOCIAUX	NATIONAL	18 ET +
(1986 9)	SOFRES	**SOFRES-ETAT DE L'OPINION-1987-PROGRES SOCIAL	NATIONAUX	18 ET +
(1986 11)	IFRES	NOUVEL-ECONOMISTE, 28 NOV.86	NATIONAL	18 ET +
(1987 0)		LIBERATION, 3 AVR.87-DIRIGEANTS SOCIALISTES	COMITE D'REC	
(1987 1)	HARRIS	**GREVES	NATIONAL	18 ET +
(1987 1)	BVA	**GREVES DANS SECTEUR PUBLIC	NATIONAL	18 ET +
(1987 1)	IPSON	LE POINT, 12 JANV.87-GREVES SERVICES PUBLICS	NATIONAL	18 ET +
(1987 1)	SOFRES	FIGARO, 13 JANV.87-GREVES SERVICES PUBLICS	NATIONAL	18 ET +
(1987 1)	HARRIS	EVENEMENT, 15 JANV.87-PASQUA-GREVES	NATIONAL	18 ET +
(1987 1)	SOFRES	NOUVEL-OBSERVATEUR, 16 JANV.87-SERVICES PUBLICS	NATIONAL	18 ET +
(1987 1)	BVA	PARIS-MATCH, 23 JANV.87-GREVES	NATIONAL	18 ET +
(1987 4)	IPSON	GESTION SOCIALE, 27 AVR.87	SALARIES	
(1987 4)		DAUPHINE LIBERE, 6, 7, 8, 9 OCT.87-LES GRENOBLOIS	GRENOBLE	18 ET +
(1987 5)		**CROISAT-LABBE-DES SYNDICALISATION	EX-SYND/SYND	18 ET +
(1987 6)	IFRES	NOUVEL-ECONOMISTE, 19 JUIN 87-SYNDICATS	NATIONAL	18 ET +
(1987 6)	BVA	FIGARO, 1 JUIL.87-GREVE CONTROLEURS AERIENS	NATIONAL	18 ET +
(1987 7)	FAITS OP	**BAROMETRE PRESIDENTIEL	NATIONAL	18 ET +
(1987 12)	BVA	**BILAN 87	NATIONAL	18 ET +
(1987 12)	FAITS OP	LA CROIX, 31 DEC.87-LE MORAL DES FRANCAIS	NATIONAL	18 ET +

